RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

VALORISER ET PROTÉGER

DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

MOBILISER LES ÉNERGIES POUR UN TERRITOIRE

SOLIDARITÉS ET VIVRE ENSEMBLE

AGIR POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE



OO3 / ÉDITO OO4 À O19 / EST ENSEMBLE EN 2013 O20 À O31 / PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT O32 À O43 / DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE O44 À O57 / SOLIDARITÉS ET VIVRE ENSEMBLE O58 À O69 / RESSOURCES





GÉRARD COSME PRÉSIDENT

'année 2013 a été celle de la stabilisation de notre organisation collective, et des grands chantiers.

Ainsi, de nombreux agents ont été transférés et donc accueillis dans nos services. Autant de carrières à accompagner, de talents à valoriser, de volontés à soutenir... Cette étape de la constitution de notre administration a permis de donner réellement vie à l'Agglomération Est Ensemble.

Nous avons aussi travaillé, Villes et Agglomération, à notre Contrat de développement territorial : La Fabrique du Grand Paris. Ainsi, nous ne sommes plus les oubliés de la Métropole. Bien au contraire, La Fabrique du Grand Paris a permis de rappeler à celles et ceux qui l'avaient oublié que le développement de Paris se ferait (aussi) à l'Est. Nos atouts sont nombreux, nos ressources importantes, et nos espaces encore mobilisables pour réaliser la capitale internationale dont notre pays a besoin.

Enfin, les premières grandes réalisations d'Est Ensemble ont été inaugurées : le Parc des Guillaumes de Noisy-le-Sec et l'Auditorium de Bondy. Certes différents, mais avec une recherche d'excellence au service de tous dans les deux cas.

Sans oublier l'ensemble de nos missions quotidiennes sur la gestion des déchets, les questions d'eau et d'assainissement, sur l'enjeu environnemental, les grandes questions d'aménagement et nos ZAC, sur notre montée en puissance en matière d'habitat, de développement économique, d'emploi, de formation et d'insertion, de cohésion sociale et de politique de la ville, de culture qui comprend la moitié de nos agents, ou encore de sports pour tous. Autant de compétences que vous retrouverez dans ce rapport d'activité sur lesquelles nous avons mobilisé nos énergies pour faire plus et mieux.

Une année 2013 enfin riche en débats, au cours de laquelle j'ai fait entendre la voix d'Est Ensemble dans l'élaboration de la loi MAPTAM créant notamment la Métropole du Grand Paris dont nous ferons partie à compter du 1^{er} janvier 2016.



STÉPHANE LE HO DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

près une année 2012 majoritairement consacrée à la préparation des transferts de personnels, à la finalisation de l'organisation administrative et à l'évaluation des charges, l'année 2013 fut celle de la prise en main des compétences issues des délibérations du 13 décembre 2011. 693 agents ont été ainsi transférés de mars à juillet, dans de bonnes conditions permises par un dispositif efficace d'accueil et d'intégration : projets de directions, évolution du protocole d'accord sur les ressources humaines avec les organisations syndicales, cellules d'accueil individuelles et réunions d'information collectives, conventions de mise à disposition pour l'entretien des équipements transférés, ou encore raccordement d'une partie des équipements au réseau informatique. Cet important travail a très fortement mobilisé l'administration communautaire mais aussi les services des villes de l'Agglomération.

Parallèlement, l'élaboration d'un Contrat de développement territorial avec l'État dans un temps record a été permise par un investissement très important des agents d'Est Ensemble et des villes, sous la houlette de l'ensemble des élus concernés. Ce travail collectif très dense a constitué une première étape dans la définition du projet de territoire d'Est Ensemble.

Enfin, il s'est agi en 2013 de prendre en gestion l'ensemble des dossiers et actions relatifs aux compétences transférées en 2011 mais aussi de poursuivre les missions déjà exercées depuis 2010 en matière d'assainissement, d'environnement ou encore de déchets. Sur ce dernier point, un audit a été mené, aboutissant à un ambitieux plan d'action au service des habitants du territoire.



Est Ensemble en 2013

OO6 / EST ENSEMBLE, UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN OO8 / INSTANCES COMMUNAUTAIRES O10 / FAITS MARQUANTS O16 / FINANCES

EST ENSEMBLE, UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

38,5 KM²

401 000 habitants

10 500 HABITANTS AU KM²

Objectif:

+280C logements

togement par an **O** de 200 000 ACTIFS

IRER

3 LIGNES DE

TRAMWAYS

5 LIGNES DE MÉTRO

28000 Entreprises

MILLIONS
DE m²
CONSTRUCTIBLES

ò



INSTANCES COMMUNAUTAIRES

st Ensemble était administrée en 2013 par un Conseil communautaire composé de délégués élus lors de la création de la Communauté d'agglomération par les conseils municipaux des 9 villes fondatrices, et présidée par Gérard Cosme.

BUREAU COMMUNAUTAIRE



Président Gérard Cosme

19 VICE-PRÉSIDENTS



1^{er} vice-président Gérard Savat Aménagement de l'espace



Heugas Affaires européennes et coopération décentralisée



Catherine Peyge Personnel et ressources humaines



Laurent Rivoire Commerce et artisanat



Ali Zahi Marc Everbecq Assainissement économique



Christian Développement Lagrange

9º vice-président Philippe Lebeau Environnement, écologie urbaine, écoquartiers





Patrick Sollier Culture

Philippe Guglielmi Déplacements et mobilité

Nathalie Berlu Daniel Communication

Bernard Politique de la ville

Jacques

Champion

11° vice-président 12° vice-président 13° vice-président 14° vice-président 15° vice-président 16° vice-président 17° vice-président 18° vice-président 19° vice-président Mouna Viprey

Dref Mendaci Enseignement supérieur, recherche et innovation



Action sociale

Salomon Illouz Sylvie Badoux Alain formation professionnelle

et insertion

Monteagle Ordures ménagères

8 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Abdelaziz Benaïssa

Alain Calles





Decobert Dumas Achats, marchés **Actions** publics communautaires (présidence de la relatives à la CAO) démocratie



Claude Ermogeni foncières et



Alain Périès Pierre Habitat indigne Stoeber

Conseil de

développement

5 MAIRES MEMBRES DE DROIT



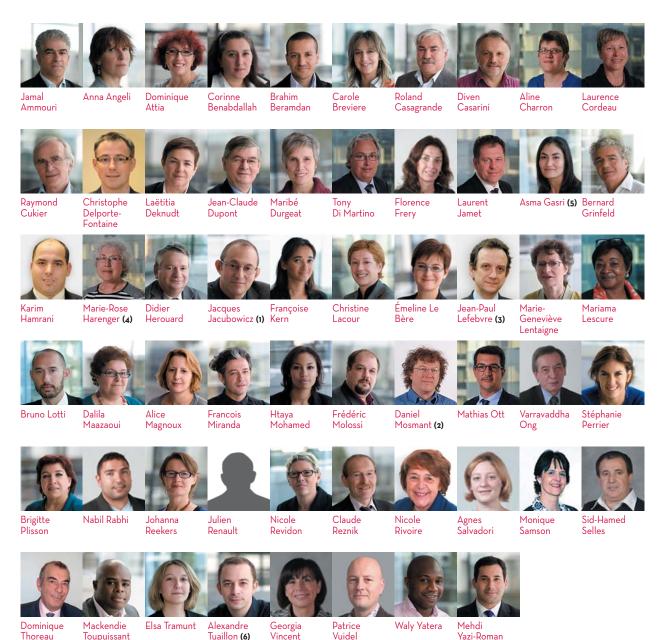
Daniel Guiraud

Bertrand

Sylvine Thomassin

Corinne Valls Dominique Voynet

58 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



LES PRÉSIDENTS DE COMMISSION: (1) Développement économique, Commerce-Artisanat, Emploi-insertion, Tourisme, Enseignement supérieur et Recherche, Affaires européennes et Coopération décentralisée (2) Aménagement de l'espace, Déplacement mobilité urbaine, écologie urbaine et écoquartiers, Habitat, Habitat indigne, Affaires foncières et domaines (3) Eau, Assainissement, Ordures ménagères (4) Finances, Ressources Humaines, Achats-Marchés publics (5) Culture, Sport, Santé, Action sociale, Politique de la ville (6) Agenda 21, Démocratie, Conseil de développement, Communication

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Instance de concertation et de démocratie participative, le Conseil de développement participe à l'enrichissement des projets d'Est Ensemble. Il est saisi par le Conseil communautaire, ou peut s'auto-saisir, pour émettre des avis sur toutes questions relatives aux politiques publiques et à la stratégie de l'Agglomération.

FAITS MARQUANTS 2013



JANVIER / FÉVRIER / MARS

1. LE PASS AGGLO, UN TARIF UNIQUE POUR TOUTES LES PISCINES

Le l^{er} janvier 2013, les résidents de l'Agglomération bénéficient d'un tarif spécifique et des mêmes conditions d'entrée dans toutes les piscines du territoire.

2. TRANSPORT : EST ENSEMBLE AUTORITÉ ORGANISATRICE DE PROXIMITÉ

Le 1^{er} janvier 2013, Est Ensemble devient Autorité organisatrice de proximité. Elle gère 3 navettes de proximité sur le territoire : le P'tit Bus du Pré Saint-Gervais, le TUB de Bondy, le Till'Bus des Lilas.

3. OPÉRATION « JE RÉDUIS MES DÉCHETS »

En mars 2013, Est Ensemble lance une opération pour sensibiliser à la réduction des déchets. Les foyers témoins s'engagent par des gestes simples (sacs réutilisables, compost) à diminuer leurs déchets.

AVRIL / MAI / JUIN

4. LA FABRIQUE DU GRAND PARIS

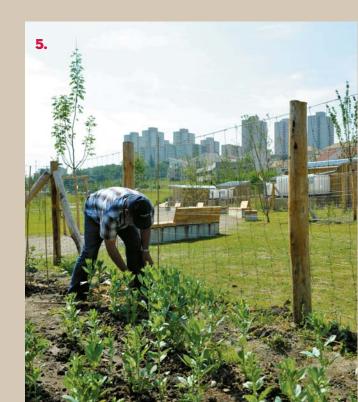
Le Contrat de développement territorial est signé avec l'État en janvier et labellisé en avril. Riche d'un territoire attractif et pluriel, Est Ensemble affirme sa place au sein de la métropole parisienne.

5. 48 LOCATAIRES POUR LES JARDINS FAMILIAUX DE NOISY-LE-SEC

Le 18 mai ont été inaugurés les jardins familiaux du parc des Guillaumes. 48 nouveaux locataires se sont vus remettre les clefs de leur parcelle de 60 m². Une initiative qui développe la culture écologique!

6. UNE JOURNÉE DES PROFESSIONNELS DE L'HABITAT

Le 28 juin a eu lieu la Journée des professionnels de l'habitat. Acteurs privés et publics de l'habitat, État, bailleurs sociaux : près de 200 participants réunis pour évoquer les difficultés d'accès et de conditions de logement sur le territoire.





JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE

7. UN FORUM POUR ÉCHANGER SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

Qu'est-ce qu'un Plan climat énergie territorial? Quelles actions mettre en place? Quels impacts pour notre territoire? Des questions auxquelles les habitants de l'Agglo ont trouvé des réponses lors du forum organisé le 2 juillet au Pré Saint-Gervais.

8. NOUVEAUX TARIFS POUR LES CINÉMAS PUBLICS

En septembre Est Ensemble adopte une grille tarifaire unique qui s'applique à tous les cinémas publics du territoire. Le tarif réduit est à 4 €, le tarif abonné à 5 € et le tarif plein à 6 €.

9. LES ARTISANS D'ART À L'HONNEUR

Du 11 au 15 septembre, Est Ensemble participe à « Révélations », Salon international des Métiers d'art et de la création. L'occasion de présenter les savoir-faire et les œuvres de 6 créateurs et artisans d'art du territoire au Grand Palais. à Paris.



10. NOUVEL AUDITORIUM POUR BONDY

Le 30 novembre est inauguré l'Auditorium Angèle et Roger Tribouilloy. Accueil par la fanfare, parcours spéléologiques, concerts... Une journée rythmée pour ce nouvel espace culturel.

11. 50 FAMILLES ENGAGÉES POUR RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION D'ÉNERGIE

En novembre, 50 « familles à énergie positive » sont recrutées pour les aider à réduire leur consommation d'énergie. Le défi ? Réaliser au moins 8 % d'économie d'énergie sur la saison de chauffe 2013-2014 par rapport à l'année précédente.

12. FORUM POUR L'EMPLOI À PANTIN

Est Ensemble organise le 12 décembre un forum pour les demandeurs d'emplois : l'occasion de découvrir les offres, les entreprises qui recrutent et les organismes de formation.



FAITS MARQUANTS 2013 TRANSFERTS DES PERSONNELS

ACCUEILLIR LES AGENTS ISSUS DES VILLES EN ASSURANT LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

C'est en 2013 qu'ont été organisés les transferts des personnels communaux affectés aux compétences désormais communautaires. L'année a eu pour enjeu principal la réussite de ces transferts tout en préservant la qualité de l'accueil au sein des équipements transférés, le déroulement des projets lancés et d'une manière générale, la continuité du service public.

693 AGENTS TRANSFÉRÉS. Le premier objectif pour les services communautaires a été de structurer les directions accueillant des agents transférés: les directeurs ont ainsi élaboré des organigrammes cibles. Il s'agissait de prévoir quelles seraient les missions de chaque agent transféré au sein de sa nouvelle direction, et quel rattachement chacun aurait dans le nouvel organigramme. En parallèle, les directions en pleine structuration devaient également définir des modalités de travail avec les administrations municipales et construire les politiques publiques communautaires. L'enjeu principal de ces transferts était d'accueillir les agents dans les meilleures conditions possibles, tant du point de vue logistique que Ressources Humaines. Ces transferts de personnel se sont déroulés du ler mars au ler juillet et ont concerné les compétences et équipements suivants :

- 40 agents sur les compétences d'ingénierie le ler mars 2013,
- 142 agents des piscines et 38 agents des cinémas le 1er mai 2013,
- 123 agents des bibliothèques et 5 agents des PAD le 1^{er} juin 2013,
- 388 agents des conservatoires le 1^{er} juillet 2013.

INFORMER ET RENCONTRER. Visites de la direction générale d'Est Ensemble dans les équipements transférés, lettres d'information « Demain l'Agglo » destinées aux cadres des Villes concernés par les transferts, cellules d'accueil individuelles et collectives organisées au siège ou dans les équipements pour les agents effectivement transférés, livrets d'accueil par compétence ou équipement, matinées d'accueil des agents transférés en présence du Président de l'Agglomération, de la direction générale et des directions ressources... Le printemps et la rentrée 2013 ont été rythmés par des rendez-vous destinés à rencontrer, informer et accueillir les futurs agents de la Communauté

Parallèlement, à l'hôtel d'agglomération, les travaux d'aménagement se sont poursuivis début 2013, afin d'accueillir les futurs agents transférés dans la première

d'agglomération.

phase. Ainsi, les agents des directions du développement économique, de l'emploiinsertion-formation et ceux de l'aménagement et de l'habitat et renouvellement urbain se sont installés dans des locaux rénovés et adaptés dès avril 2013.

RACCORDEMENT AU RÉSEAU. Au sein des équipements, transférer des agents signifie également leur permettre d'avoir accès au système d'information de l'Agglomération, partout où cela est possible. Le raccordement des sites au réseau informatique d'Est Ensemble s'est ainsi poursuivi en 2013. À la fin de l'année, les agents de 16 équipements pouvaient ainsi accéder à l'intranet et aux serveurs partagés de l'Agglomération.

Si les agents permanents des équipements (piscines, cinémas, bibliothèques, points d'accès au droit, conservatoires...) ont été transférés à une date précise (1er mai, 1er juin, 1er juillet), l'entretien des bâtiments était toujours effectué par les services municipaux en 2013. De nouvelles conventions de mise à disposition de services ont été élaborées dans ce sens, afin de donner un cadre juridique au travail réalisé par les services des Villes pour le compte de l'Agglomération.

Afin de permettre aux agents des équipements de savoir vers quel interlocuteur se tourner en cas de problème ou de question (ampoule à changer dans un équipement, problème d'entretien, approvisionnement en cartouches d'encre pour les imprimantes...), des fiches pratiques « Qui Fait Quoi » ont été élaborées pour donner à tous des repères sur la répartition des interventions entre les Villes et l'Agglomération.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

FAITS MARQUANTS 2013 LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

EST ENSEMBLE, LA FABRIQUE DU GRAND PARIS

Améliorer le cadre de vie des habitants, corriger les inégalités territoriales, construire une ville durable... Ce sont les objectifs du Contrat de développement territorial (CDT). Entre diagnostic, élaboration et consultation, le CDT a largement mobilisé les élus et services d'Est Ensemble en 2013.

UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT.

« La Fabrique du Grand Paris », un nom de code qui sonne comme un signal pour le CDT d'Est Ensemble. Préparé au long de l'année 2013 en vue d'une signature début 2014 par l'État, la Communauté d'agglomération et les 9 Villes d'Est Ensemble, ce contrat engage les signataires pour 15 ans.
La loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris fixe 2 objectifs principaux aux CDT: « réduire les déséquilibres sociaux, territoriaux et fiscaux au bénéfice de l'ensemble du territoire national »; faire émerger « les grands territoires stratégiques de la région Île-de-France ».



Pour Est Ensemble, le CDT présente plusieurs avantages. Il a tout d'abord permis d'approfondir le projet de territoire en définissant l'identité et les conditions d'insertion d'Est Ensemble dans la métropole parisienne. Il a ensuite permis de renforcer la relation partenariale avec l'État comme avec les grands acteurs du territoire. Enfin, il doit permettre le fléchage prioritaire des financements de droit commun (Contrat de projets État Région - CPER, politique de la ville, fonds européens...) vers le territoire d'Est Ensemble.

Présentant un objectif de construction à hauteur de 2 800 nouveaux logements annuels, la « Fabrique du Grand Paris » porte un véritable projet de développement. Celui-ci est décliné autour de 66 fiches actions regroupées dans 3 axes prioritaires :

- une fabrique économique et d'innovations,
- une fabrique culturelle et de savoirs,
- une fabrique urbaine et environnementale.

Les projets retenus dans le CDT reprennent pour une part des projets déjà portés par les Villes, la Communauté d'agglomération ou des acteurs privés. Cependant, le CDT a permis de les inscrire dans une stratégie d'ensemble et de faire émerger des actions complémentaires.

LES ÉTAPES DU PROJET : DIAGNOSTIC, ÉLABORATION,

LABELLISATION. Après avoir lancé les réflexions à partir du diagnostic territorial, la Communauté d'agglomération s'est fait assister par 3 prestataires assistants à maîtrise d'ouvrage pour organiser le travail avec l'ensemble des Villes d'Est Ensemble.

Pour permettre un travail de qualité dans des délais contraints, l'élaboration du CDT a reposé sur une démarche projet impliquant l'ensemble des services de l'Agglomération et des Villes, via la désignation de référents CDT et l'organisation de temps de travail transversaux. Elle a été ponctuée de rencontres avec des experts et de débats, permettant d'approfondir et de questionner l'avancement du projet. Un comité de pilotage a été constitué, composé du préfet de région, du Président d'Est Ensemble, des 9 maires et des partenaires extérieurs. Par ailleurs, au sein de l'Agglomération, 2 instances de suivi ont été régulièrement réunies sur le thème du CDT:

- le comité des maires, chargé des arbitrages politiques;
- le comité des directions générales de services, chargé des arbitrages techniques.

Le 29 avril 2013 s'est réuni le comité de pilotage, en présence du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean Daubigny, le Président d'Est Ensemble et les maires du territoire. C'est lors de ce comité qu'a été choisi le nom de « La Fabrique du Grand Paris ». Les acteurs associatifs et entrepreneuriaux d'Est Ensemble ont également été sollicités et consultés pour l'élaboration du document. En juin 2013 se sont tenues les « Assises du CDT » qui ont permis de présenter la démarche aux forces vives du territoire. Puis, après le recueil de l'avis des personnes publiques associées pendant l'été, l'enquête publique a permis de recueillir les avis de la population d'octobre à novembre 2013.

FINANCES UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

LES RECETTES EN 2013

L'exercice 2013 correspond à une année de consolidation de la gestion des compétences d'Est Ensemble, dans un contexte où les ressources dont disposera l'Agglomération ne sont pas encore définitivement évaluées. En effet, la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est réunie de nouveau en 2013 afin de poursuivre son travail d'évaluation. Ce nouveau cycle de travail aboutira au vote en janvier 2014 d'un nouveau rapport de la CLECT permettant de compléter l'évaluation des charges faite en 2012. Toutefois, ce travail d'évaluation n'est pas encore achevé. La CLECT se réunira donc de nouveau en 2014.

La Communauté d'agglomération bénéficie de 6 grands types de recettes : fiscalité, dotations de l'État, compensations fiscales, produits des services, subventions, et emprunt. En 2013, la fiscalité représente 59 % des ressources d'Est Ensemble, contre 26 % pour les dotations d'État. En 2013, la Communauté d'agglomération n'a pas perçu de nouvelles recettes par rapport à 2012, bénéficiant pour la deuxième année consécutive du fonds national de péréauation des ressources intercommunales et communales, mécanisme de péréquation créé par la loi de finances pour 2011, et dont les modalités d'application ont été modifiées par la loi de finances pour 2013.

Les recettes réelles d'Est Ensemble, non déduites des reversements aux communes et notamment de l'attribution de compensation, observent une augmentation moyenne de 6,4 M€ par rapport à 2012, soit + 2,1 %. Cette augmentation est essentiellement imputable, au niveau de la section de fonctionnement, à une meilleure dynamique de la fiscalité (+ 4,6 %), et notamment de la fiscalité économique. Néanmoins, cette dynamique est à relativiser, puisque l'exercice 2013 a bénéficié d'une importante réalisation de rôles supplémentaires et complémentaires, indépendants de la dynamique des bases fiscales elle-même.

L'augmentation des recettes réelles est également due à une meilleure mobilisation des subventions et à la perception des premiers flux de cofinancements des Villes sur les projets « coups partis » et les opérations d'aménagement de l'Agglomération, surtout imputables à la section investissement.

En effet, les recettes de subvention d'investissement (y compris cofinancements des Villes) passent de O.6 M€ en 2012 à 13 M€ en 2013.

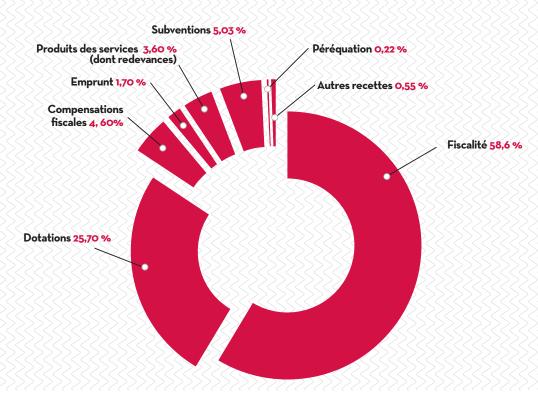
Le montant des tirages d'emprunt a diminué de 58 % par rapport à 2012. Seuls 5,4 M€ d'emprunts nouveaux ont été mobilisés en 2013 (5 M€ d'emprunt de la Caisse des dépôts et des consignations sur le budget principal et 0,4 M€ de prêt à taux zéro de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sur le budget annexe d'assainissement).

Si en moyenne les recettes ont augmenté, de nombreuses ressources sont en diminution et notamment les dotations versées par l'État (-8 % par rapport à 2012) et les compensations fiscales (-3 %); ces diminutions sont la traduction d'un désengagement de plus en plus important de l'État dans le financement des collectivités territoriales. Les recettes liées au dispositif de péréquation sont également en baisse (15 %) pour la Communauté d'agglomération, mais en réalité le solde net bénéficiant au territoire, c'est-à-dire aux Villes et à Est Ensemble, a augmenté.

COMPARATIF DES RECETTES RÉELLES 2012/2013

TOTAL GÉNÉRAL	309 830 421,72 €	316 193 643,51 €	2%
Autres recettes	266 110,71 €	1709 437,09 €	542%
Péréquation	834 056,00 €	706 892,00 €	-15%
Subventions	3 003 476,87 €	15 929 315,00 €	22222430%
Produits des services (dont redevances)	12 620 637,59 €	11 442 511,22 €	>>>>-9%
Emprunts	12 871 622,45 €	5 409 135,00 €	-58%
Compensations fiscales	14 875 642,00 €	14 487 607,00 €	-3%
Dotations	88 288 235,00 €	81 332 547,20 €	-8%
Fiscalité	177 070 641,10 €	185 176 199,00 €	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\
CATÉGORIE DES RECETTES	2012	2013	VARIATIONS

RECETTES RÉELLES 2013 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES)

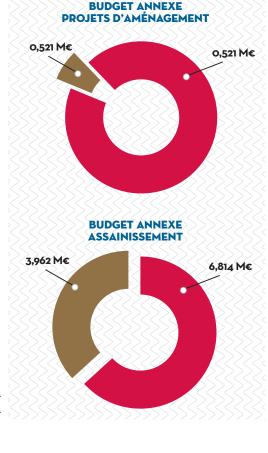


FINANCES UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

LES DÉPENSES EN 2013

Les dépenses réelles consolidées (fonctionnement + investissement) s'élèvent pour 2013 à 319,95 M€, en progression de 6 % par rapport à l'exercice précédent (302,501 M€). Cette croissance est principalement le fait de l'effort d'investissement porté par Est Ensemble en parfaite cohérence avec les objectifs assumés lors de l'adoption du budget primitif : poursuite de la mise en œuvre des opérations cofinancées de construction de nouveaux équipements transférés, des projets d'aménagement et développement de la politique en matière d'habitat et de renouvellement urbain.

Après neutralisation de l'attribution de compensation qui demeure le premier poste de dépenses de la Communauté d'agglomération (54 % des crédits exécutés comme en 2012), la progression des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 4.9 % (105,52 M€) et celles d'investissement à 70,9 % (41,995 M€). La croissance des dépenses de fonctionnement résulte principalement du coût d'intégration des personnels transférés, géré en 2012 sur des conventions de mise à disposition basées sur une masse salariale 2011. Ce coût d'intégration inclut les ajustements de masse salariale (glissement vieillesse technicité, harmonisation du régime indemnitaire...), le renforcement des



BUDGET PRINCIPAL

273,469 M€

27,798 M€

Dépenses réelles de fonctionnement.

Dépenses réelles d'investissement.

fonctions supports de la Communauté d'agglomération auxquels s'ajoute l'ensemble des dépenses associées aux ressources humaines (formation, action sociale, prévoyance, mais aussi moyens aénéraux).

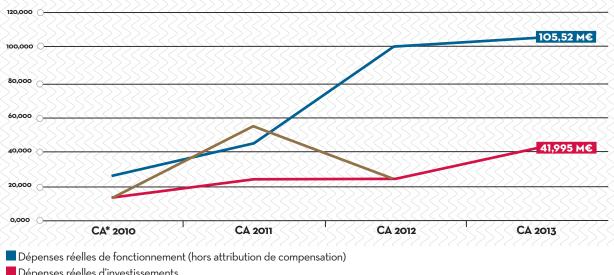
En matière d'investissement, la neutralisation du coût d'acquisition de l'hôtel d'agglomération sur l'exercice 2011 facilite la comparaison entre les exercices et démontre la montée en puissance de la politique communautaire avec l'entrée progressive en réalisation des différents projets structurants portés par l'Agglomération (reprise des projets d'investissement et des projets d'aménagement initiés par les Villes).

Le second poste de dépenses (61,827 M€ soit 19 % des crédits exécutés) tient à l'exercice des compétences transférées en matière d'aménagement et de services urbains (collecte et traitement des ordures ménagères, aménagement urbain, eau et assainissement, environnement et espaces verts). Il est suivi par les dépenses ayant trait aux services généraux (57,503 M€ soit 18 %)

qui traduisent principalement les crédits de fonctionnement de l'assemblée et de l'administration communautaire (dépenses de personnel) mais aussi, et à un niveau encore important en 2013, les montants refacturés par les Communes membres dans le cadre des conventions de mise à disposition.

Viennent ensuite les dépenses liées à la culture (8,055 M€ soit 3 %) et au sport (4,483 M€ soit 1%) en cohérence avec le transfert des équipements déclarés d'intérêt communautaire (bibliothèques, cinémas, conservatoires, piscines). La politique en matière d'habitat et celle liée à la cohésion sociale, à l'emploi, à la formation et à l'insertion représentent chacune près de 1,4 M€ (0,4 % des crédits), suivies par les dépenses d'action économique 0,364 M€ (0,1 %). Les dépenses à caractère financier s'élèvent à 3,32 M€ (dépenses non ventilées) qui correspondent à la fois au règlement des intérêts d'emprunt dus au titre de l'exercice (1,15 M€) ainsi qu'à la part de remboursement du capital (2.17 M€). •

ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES (HORS ATTRIBUTION DE COMPENSATION)



- Dépenses réelles d'investissements
- Dépenses réelles d'investissements (y compris acquisition hôtel d'agglomération)
- * Compte administratif



2. Patrimoine environnement

022 / PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS 026 / EAU ET ASSAINISSEMENT 029 / ÉCOLOGIE URBAINE

020

ORT D'ACTIVITÉ 2013

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

GESTION DES DÉCHETS: UNE AMÉLIORATION BIEN AMORCÉE

Réduire la production de déchets sur le territoire, trier mieux tout en garantissant une qualité de service à l'usager, tels sont les grands objectifs qui ont guidé les équipes d'Est Ensemble pour l'année 2013. En 2013, la collecte des déchets sur le territoire représente près de 120 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, 4 700 tonnes de verre, 8 000 tonnes de déchets multi matériaux et 1 400 tonnes de déchets végétaux. En ajoutant les déchets encombrants et autres dépôts en déchèteries, ce sont plus de 168 000 tonnes de déchets qui ont été collectées et traitées sur l'année. Le traitement de ces déchets est assuré par le SITOM 93, membre du SYCTOM de l'agglomération parisienne.

UN AUDIT POUR PROGRESSER

En 2013, un audit administratif et financier de la compétence déchets a été réalisé afin d'améliorer le service rendu aux habitants. Cet audit avait notamment pour but de rétablir la proximité avec l'usager, de renforcer la présence de l'Agglomération sur le terrain, de clarifier le partage des responsabilités entre l'Agglomération et les Villes concernant la détection des anomalies et d'optimiser certaines collectes.

Les recommandations de cet audit ont notamment conduit à la réorganisation du service téléaccueil et à la mise en place de son nouveau logiciel de gestion des appels. L'équipe du télé-accueil répond aux 4 à 5 000 appels mensuels des particuliers, via le numéro vert Info déchets (0800 055 055). Les demandes et les informations collectées sont ensuite transmises aux services concernés. Composé de 5 agents et d'une responsable, le service télé-accueil a été réorganisé en 2013 pour gagner en efficacité et être plus disponible pour répondre aux sollicitations. Surtout, le nouveau logiciel mis en place permet à présent de garantir le suivi personnalisé des appels. Son lancement a ainsi permis d'améliorer la proximité avec l'usager et les délais d'intervention terrain.



Dans le prolongement de ces premières améliorations, une étude a été lancée fin 2013 afin de définir pour les 10 années à venir la politique d'Est Ensemble en matière de déchets. Il s'agit, sur la base d'un état des lieux de la situation de l'Agglomération au regard de la règlementation dans ce domaine et des caractéristiques du territoire, d'identifier les axes de travail prioritaires pour une politique innovante et intégrée de gestion des déchets.

UNE ÉQUIPE D'ÉCO-ANIMATEURS RENFORCÉE

Afin d'accentuer la présence de l'Agglomération sur le terrain, l'équipe des éco-animateurs a été renforcée. Depuis 2013, Est Ensemble compte 9 éco-animateurs pour près de 400 000 habitants, soit 1 éco-animateur pour 44 400 habitants. Cette cellule d'éco-animateurs a pour missions :

La gestion des dotations de bacs. Il s'agit de définir les besoins des usagers en contenants et de les adapter à la configuration des locaux dédiés aux poubelles. Ce premier contact avec l'usager permet également de lancer une phase d'information sur les consignes de tri : distribution de mémo-tris et planification d'une opération de sensibilisation.

Le suivi des collectes sélectives. Les éco-animateurs identifient les adresses où les erreurs de tri sont particulièrement importantes, afin de rappeler les bonnes consignes de tri.

Les actions de sensibilisation. Les éco-animateurs organisent et mènent différents types d'actions de sensibilisation, comme les opérations de porte-à-porte, la tenue de stands d'informations, ou les actions pédagogiques dans les écoles.

En 2013, plus de 12 000 logements ont été visés pour des actions de sensibilisation en porte-à-

Près de 5 0 0 appels par mois assurés par l'équipe du télé-accueil élèves

élèves sensibilisés en classe

Téunions publiques pour le Programme local de prévention des déchets

porte, dont 60 % ont été effectivement touchés. Ces actions de sensibilisation se mènent en habitat collectif privé ou public, comme en habitat individuel.

Par ailleurs, 567 élèves ont été sensibilisés aux questions du tri et du recyclage, *via* des interventions en milieu scolaire. D'autres actions de communication tout public ont été menées, notamment lors de la Semaine du développement durable en avril où des stands d'information ont été animés à Pantin et Noisy-le-Sec.

ORGANISER ET ANTICIPER

En 2013, ont également été portés de leur conception à leur mise en place sur le terrain plusieurs projets :

Les collectes innovantes. L'Agglomération suit et encourage certaines collectes innovantes, telles que la collecte des points d'apport volontaire enterrés, le développement de déchèteries mobiles (recherche de sites adaptés, suivi des expérimentations sur le Pré Saint-Gervais et Pantin) et l'implantation de déchèteries fixes (avec en particulier le déplacement programmé de la déchèterie de Montreuil).

Le suivi d'études. Est Esemble participe au comité de pilotage d'études menées par les partenaires de l'Agglomération (par exemple l'étude sur les bio-déchets, menée par le SYCTOM de l'agglomération parisienne), initie et suit l'étude sur la définition d'une nouvelle politique en matière de gestion des déchets.

La redevance spéciale. Cette redevance s'applique actuellement sur 4 des 9 communes de l'Agglomération mais devrait se généraliser sur l'ensemble du territoire. En 2013, les moyens mobilisés ont permis d'assurer la mise à jour, le suivi et la facturation des redevances spéciales gérées en régie (sur Pantin et Bagnolet) et de lancer la procédure de renouvellement de délégation de service public pour les communes de Montreuil et Noisy-le-Sec, dans la continuité des moyens mis en œuvre par les communes avant le transfert.

UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR SUR LA PRÉVENTION

Le Programme local de prévention des déchets (PLPD) est la déclinaison locale de l'une des grandes orientations politiques en matière de



déchet du Grenelle de l'Environnement, et fixe l'objectif d'une réduction de 7 %, en 5 ans, de la quantité des déchets produits sur le territoire d'Est Ensemble.

Initié par un partenariat signé le 1er avril 2012 avec l'ADEME, le PLPD de l'Agglomération se traduit par une phase exploratoire. L'année 2013 a été l'année de l'élaboration du diagnostic et de la définition du programme d'actions de l'Agglomération. Elle s'est achevée avec la phase de concertation ; 3 réunions publiques définies autour de 3 idées fortes : le réemploi des déchets, la réduction des déchets organiques, et la prévention des déchets des activités économiques. Cette phase de concertation, accompagnée d'une expérimentation autour de « foyers témoins », a abouti à des fiches-actions qui se déclineront tout au long des 4 années suivantes. Ces actions doivent permettre d'atteindre l'objectif fixé par l'ADEME de - 7 % du poids par habitant des ordures ménagères et assimilées par rapport à 2011, année de référence. Ces fiches reprendront également, en les amplifiant, les actions déjà initiées avant même la signature de la convention de partenariat avec l'ADEME tels que le compostage de proximité ou la récupération des textiles usagés. •

UNE SECONDE VIE POUR LES MEUBLES!

Les DEA, qu'est-ce que c'est? Ce sont les Déchets d'éléments d'ameublement. Dans le cadre d'une convention passée avec l'éco-organisme Éco-Mobilier, Est Ensemble a mis en place au sein de ses déchèteries de nouvelles bennes destinées à ce type spécifique de déchets : bureaux, chaises, tables, étagères... sont collectés séparément et pris en charge par le prestataire de l'éco-organisme pour être orientés vers des filières de valorisation. Ce nouveau flux collecté séparément permet donc d'améliorer la quantité de déchets valorisés, d'une part, et de réduire le coût du service d'autre part, puisque la prise en charge est gratuite.

L'ANNÉE

DES GRANDS PROJETS

Renforcement des équipes, lancement de la consultation pour le Schéma directeur d'assainissement, mise en place d'un règlement d'assainissement communautaire... 2013, deuxième année de plein exercice pour la compétence eau et assainissement, aura été l'année des grands projets.

RÉDUCTION DU RISQUE D'INONDATIONS À MONTREUIL

Main dans la main, Est Ensemble et le département de Seine-Saint-Denis travaillent à la création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales. Cet ouvrage doit permettre de soulager tant les réseaux départementaux que communautaires sur un secteur du haut de Montreuil particulièrement sensible aux inondations.

En 2010, un premier projet sur le site du square Marcel Cachin avait été présenté en réunion publique. Face à l'opposition des habitants du quartier, portant sur le choix du site et sur l'impact du projet, un autre emplacement a été proposé, le « skate park » avenue Artistide Briand. De nouvelles études de faisabilité ont été réalisées pour étudier les contraintes liées à ce site. Fin 2012, une comparaison des 2 projets et des propositions de répartitions de financement sont présentées par le département de Seine-Saint-Denis à la Ville de Montreuil et à Est Ensemble. Les élus se prononcent en 2013 pour le choix du projet sur le nouveau site du « skate park ». Cet emplacement permet une meilleure efficacité hydraulique et préserve le square Marcel Cachin. Le coût de l'ouvrage, d'un volume de 21 500 m³, est estimé globalement à 22,3 M€ HT (coût estimé valeur 2012). En 2013, une convention tripartite fixe les modalités de sa réalisation et de son financement.

Dès 2012, parallèlement à l'étude de réalisation du bassin, Est Ensemble et le département engagent une étude pilote sur les ruissellements de surface et les défauts d'engouffrement. Ceux-ci conduisent à un mauvais remplissage des réseaux et des bassins de retenue existants comme celui de Guernica à Montreuil. En 2013, les dispositifs d'engouffrement et les configurations d'écoulements de surface sont recensés. Des modélisations de ruissellement de surface ont ainsi pu être confrontées aux capacités d'engouffrement.



LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

À ce jour, Est Ensemble dispose des anciennes études diagnostiques de 8 des 9 Villes du territoire et de certains des Schémas directeurs associés. Ces études, hétérogènes par leur date de réalisation et leur contenu, ne permettent pas de constituer un programme de travaux communautaire hiérarchisé, ni d'avoir une vision d'ensemble et actualisée du patrimoine que constitue le réseau d'assainissement et des problématiques qui lui sont associées. Par ailleurs, aucun zonage communal n'avait été adopté par les Villes.

Dès décembre 2011, Est Ensemble se dote d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Cela permet de définir le cahier des charges en vue d'actualiser les études diagnostiques d'assainissement existantes et d'élaborer le Schéma directeur d'assainissement communautaire (SDA). Cette étude est réalisée en partenariat avec le département de Seine-Saint-Denis, gestionnaire du réseau d'assainissement départemental, et l'Agence

de l'Eau Seine-Normandie. La réflexion menée avec nos partenaires aboutit à la production d'un cahier des charges et au lancement d'une consultation à l'automne 2013. Le montant du schéma directeur est estimé à 1 M€ HT et sera cofinancé par le Conseil général de Seine-Saint-Denis (6 %) et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (80 %).

MISE EN PLACE D'UN RÈGLEMENT DE SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Seules 5 communes du territoire disposaient d'un règlement d'assainissement. La mise en place d'un règlement actualisé, applicable uniformément sur l'Agglomération, apparaît donc nécessaire.

La réalisation de ce nouveau règlement se fonde sur le Code Général des Collectivités Territoriales, de la Santé Publique et de l'Environnement pour définir les droits et obligations entre l'usager et le service d'assainissement communautaire. Il a été établi avec les services



de réseau d'assainissement

DE RÉSEAU ET 7 400 KM AVALOIRS CURÉS (SOIT PRÈS DE 1 000 TONNES DE BOUES EXTRAITES ET TRAITÉES)

DE RÉSEAU ET 1 500

KM BRANCHEMENTS
INSPECTÉS

1,27 KM

89

INTERVENTIONS D'URGENCE, DONT 27 TRAITÉES HORS HEURES OUVRABLES EN ASTREINTE

664⁸

CONTRÔLES DE RACCORDEMENT

DE RÉSEAU RÉHABILITÉ

 départementaux dans une logique de cohérence territoriale et de coordination des services d'assainissement.

Ce règlement précise notamment les conditions permettant aux riverains de réaliser leur branchement (sous réserve de se conformer aux prescriptions édictées par le service d'assainissement) ou la possibilité que le service d'assainissement le réalise pour eux.

Après concertation auprès des partenaires et présentations aux différentes instances, il a été approuvé en novembre 2013 et rendu applicable au 1er janvier 2014.

MISE EN PLACE D'UNE ASTREINTE 7J/7, 24H/24

Depuis la création d'Est Ensemble, les capacités d'intervention, hors heures ouvrables, dépendaient des astreintes mises en place par les Villes du territoire. Depuis avril 2013, une astreinte assainissement permet de mobiliser en permanence une capacité d'intervention en cas d'urgence par les agents de l'Agglomération.

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'AGGLOMÉRATION

Début 2012, Est Ensemble engage une étude approfondie en vue d'évaluer des conditions alternatives, techniques et économiques de gestion de la distribution d'eau potable en partenariat avec la Ville de Paris

Les résultats de l'étude présentés en décembre 2013 aux élus et à des représentants venant de divers horizons (acteurs institutionnels des collectivités, EPCI, et de l'État, associations dans divers domaines, chercheurs, etc.) montrent que la réflexion engagée nécessite des réponses qui dépassent largement le périmètre de l'Agglomération. Ainsi, il est nécessaire de mettre en œuvre des procédures techniques et administratives complexes (études de faisabilité, travaux de renforcement, nouvelle gouvernance) qui s'inscrivent sur une durée d'au moins une dizaine d'années. Ces conclusions doivent inciter à valoriser l'étude en l'intégrant dans une réflexion plus globale sur la gouvernance de la gestion de l'eau à l'échelle métropolitaine.

ÉCOLOGIE URBAINE

ENVIRONNEMENT:

UN ENJEU CENTRAL

Lutte contre le changement climatique par l'élaboration du Plan climat énergie territorial, préservation de la biodiversité, approche environnementale de l'aménagement... En 2013, Est Ensemble a lancé de nombreux chantiers. Objectif ? Être exemplaire et innovant en matière de développement durable.

LES ESPACES VERTS

Depuis le 13 juin 2012, les espaces verts de plus de 5 hectares, existants, à créer ou en cours de réalisation ont été mutualisés. Des conventions de mise à disposition ont été signées avec les Villes qui continuent à en assurer l'entretien, à savoir Montreuil pour le parc des Beaumonts et le parc Montreau, Bondy pour le bois de Bondy et Bobigny pour le mail François Mitterrand.

Le 6 juillet 2013, le parc des Guillaumes, situé à Noisy-le-Sec, a été inauguré. Ce parc paysager de 5,3 hectares, à vocation hydraulique, comprend 48 jardins familiaux qui ont été attribués à des habitants d'Est Ensemble.

En outre, Est Ensemble est membre du syndicat mixte de la base de loisirs et de plein air de la Corniche des Forts qu'elle finance à hauteur de 50 % et participe à ce titre à la réflexion sur ce projet qui s'étend de Pantin à Noisy-le-Sec.

LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE

En février 2013 débute la première étape du Plan climat énergie territorial d'Est Ensemble (PCET). Il s'agit de réaliser les diagnostics énergieclimat des 9 villes-membres, des 7 bailleurs sociaux communaux et de la Communauté d'agglomération. L'objectif est de disposer d'un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre générées par chacun.

Un bureau d'études accompagne Est Ensemble sur cette mission. Les référents des Villes et des bailleurs sont régulièrement réunis dans le cadre de comités techniques. Le premier comité de pilotage se tient en avril 2013. C'est l'occasion de présenter aux parties prenantes la méthodologie de travail proposée, à savoir : collecter les données pour réaliser le diagnostic



 en vue d'établir, dans un second temps, des propositions d'actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Fin 2013, les résultats des bilans carbone des partenaires sont présentés et partagés lors des réunions de restitution qui se déroulent au sein de chaque ville et chez les bailleurs sociaux communaux. Ces réunions sont également l'occasion de co-élaborer avec chacun des préconisations d'actions. Les partenaires disposent dorénavant d'une feuille de route pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Pour informer et mobiliser les habitants d'Est Ensemble autour de la problématique énergieclimat, un forum participatif est organisé le 2 juillet 2013 à la Petite Criée du Pré Saint-Gervais. Une soixantaine d'habitants s'y retrouve pour échanger et débattre de façon conviviale autour de la question des changements climatiques.

Enfin, une réflexion sur la stratégie énergétique de l'Agglomération est en cours de structuration. Un partenariat avec MVE (Agence locale de l'énergie de l'Est parisien) a été initié, notamment pour un accompagnement d'Est Ensemble dans l'opération « Familles à énergie positive ». L'objectif de ce défi est d'accompagner 50 familles de l'Agglomération dans la réduction de leurs consommations énergétiques. Pour lancer l'opération, une journée d'information et de formation des familles s'est tenue le 23 novembre, au début de la saison de chauffe 2013/2014.

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'AMÉNAGEMENT

Est Ensemble porte plusieurs projets d'aménagement pour lesquels des objectifs de performance environnementale sont fixés.

Ainsi, le suivi opérationnel du volet environnemental des ZAC s'est traduit par un accompagnement dans les consultations aménageurs et par l'apport d'une expertise dans les documents cadres des projets d'aménagement (cahiers de prescriptions, chartes de développement durable...).

Sur l'écoquartier de la Gare de Pantin, une mission d'expertise pour l'élaboration d'un diagnostic de pollution des sols a été réalisée en 2013. Pour aller plus loin, une mission d'expertise complémentaire sur la stratégie énergétique est en cours.

Dans le domaine de la « nature en ville », une étude préalable a été réalisée pour examiner la prise en compte de la biodiversité dans le cadre du prolongement de la ligne 11. Est Ensemble a également été consultée sur le projet de viaduc de la ligne 11.

Par ailleurs, Est Ensemble s'intéresse également à la question du paysage et participe, entre autres, à une réflexion menée par le Conseil général de Seine-Saint-Denis et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour la réalisation d'un atlas départemental du paysage.

LES BRUITS FERROVIAIRES

Pour lutter contre le bruit des trains. Est Ensemble mène sur les villes de Bondy et de Noisy-le-Sec une opération pilote en réalisant une étude sur des murs anti-bruit et la protection des façades. Résultat : des financements de travaux (changement de vitres, isolation) phonique des façades) ont été proposés aux riverains qui en faisaient la demande. Dans un second temps, une consultation sur le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) a été initiée en octobre 2013. Le lancement de l'étude est prévu en janvier 2014.

13
48 JARDI
bilans
carbones
réalisés
15 HECTARE
D'ESPACE
GÉRÉS EN

1 Plan climat énergie territorial pour :

9 Villes 7 bailleurs sociaux

ESPACES VERTS
DE PLUS DE
5 HECTARES



5. Développement urbain durable

O34 / AMÉNAGEMENT ET DÉPLACEMENTS O38 / HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN O41 / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 033

AMÉNAGEMENT ET DÉPLACEMENTS

UNE POLITIQUE COHÉRENTE POUR INVENTER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Coordonner intelligemment les projets d'aménagement aux projets de mobilité tout en assurant la qualité des espaces publics, des logements et des transports, voici l'un des enjeux pour Est Ensemble en matière d'aménagement et de déplacements. Retour sur l'année 2013.

L'ÉCOQUARTIER DE PANTIN

Le projet d'écoquartier s'est concrétisé par la création d'une Zone d'aménagement concerté (ZAC) fin 2013. Cet écoquartier propose sur un périmètre de 52 hectares un programme ambitieux tant en termes de prescriptions environnementales qu'architecturales. La ZAC comprendra 1 300 logements familiaux et 250 logements spécifiques, 120 000 m² de surface de plancher destinés à de l'activité, 6 500 m² de commerces et un parc de 5 hectares. Ce nouveau quartier, écologiquement exemplaire, accueillera en tout 5 hectares d'espaces verts et fera le lien entre le centre-ville de Pantin et le quartier des Quatre-Chemins. Au niveau des équipements, il est prévu l'extension ou la création d'un groupe scolaire pour répondre aux besoins générés par les nouvelles constructions, la relocalisation du collège Jean Lolive et la construction d'un gymnase. Le lancement d'une consultation aménageur doit avoir lieu courant 2014, les premières constructions devraient sortir de terre en 2016.

ZAC: TRANSFERTS ET CONSULTATIONS

En décembre 2013, le Conseil communautaire a approuvé le transfert à la Communauté d'agglomération de 2 ZAC, dont Sequano est aménageur : la ZAC de l'Horloge à Romainville et la ZAC Benoît Hure à Bagnolet.

La ZAC de l'Horloge, créée en 2007 sur une superficie de 51 hectares, développe un programme mixte activité/habitat, qui permettra la réalisation de 850 logements, 160 000 m² de locaux à destination des entreprises ainsi que 29 000 m² de commerces afin de développer un pôle attractif dans les anciennes écuries, à proximité de la station Raymond Queneau.

Sur la ZAC Benoît Hure, il reste à aménager un dernier îlot qui comprendra 150 logements, un •









 hôtel, une résidence étudiante ainsi que des rezde-chaussée commerciaux.

Au cours de l'année 2013, 3 consultations aménageurs ont été lancées :

- la ZAC de la Plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec, l'aménageur retenu est Sequano,
- la ZAC Fraternité à Montreuil, l'aménageur retenu est la SOREQA,
- la ZAC des Rives de l'Ourcq à Bondy.

ÉTUDES ET PROSPECTIVES

Afin de mieux percevoir les atouts et les enjeux à l'œuvre sur le territoire communautaire, des études et documents ont été élaborés en 2013.

Avec l'aide de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), Est Ensemble a élaboré un « plan de récolement ». Ce plan vise à décrire l'ensemble des projets d'aménagement qui se concrétiseront d'ici 2030 sur le secteur de la plaine du canal de l'Ourcq.

Engagé en 2012, le diagnostic partagé du territoire a également été finalisé en 2013 : cette étude, préalable à l'élaboration du Contrat de développement territorial (CDT) et du Programme local de l'habitat (PLH), a permis de dresser un état des lieux prospectif de l'évolution démographique et socio-économique de l'Agglomération à l'horizon 2020.

Est Ensemble a engagé la démarche d'élaboration du Plan local de déplacements (PLD) pour son territoire, qui doit permettre à l'Agglomération de se doter d'une véritable politique relative aux mobilités.

Enfin, c'est au cours de l'année 2013 que le Contrat de développement territorial et le volet foncier du PLH ont été élaborés.

L'Agglomération a, par ailleurs, inscrit son action selon une démarche visant à coordonner pertinemment les projets d'aménagement aux projets de transports qui se déploieront sur le territoire d'ici 2025. Elle a décliné cet objectif, avec la Région et l'ensemble des partenaires, autour du projet de ligne 11, en pilotant en particulier une étude relative aux aménagements d'espaces publics à prévoir autour des futures stations de la ligne 11. Elle a participé également avec la Communauté d'agglomération Plaine Commune à l'élaboration d'une charte aménagement-transport autour du projet de Tangentielle Légère Nord, qui desservira le territoire à compter de 2023. Enfin, elle a initié l'élaboration d'un plan-guide autour du futur prolongement du tramway T1, qui a pour but de définir une stratégie d'aménagement partagée et des objectifs de programmation le long de ce projet de transport, qui doit être mis en service en 2017.

Est Ensemble s'est attaché à suivre les projets de transports qui irrigueront le territoire dans les prochaines années. L'Agglomération a ainsi



+ DE 500 000 M²

DE LOCAUX D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, DE BUREAUX ET DE COMMERCES

participé aux instances techniques organisées par les maîtrises d'ouvrage des projets (STIF et Conseil général de Seine-Saint-Denis). Elle a porté une attention particulière au projet de ligne orange/ligne 15 du Grand Paris Express, qui comptera 5 gares sur le territoire de l'Agglomération à compter de 2025 : elle a contribué à la concertation mise en œuvre par le STIF autour du projet, et a participé à plusieurs réunions techniques relatives à l'aménagement des gares (celle du Pont de Bondy notamment).

Enfin, Est Ensemble est devenue en 2013 Autorité organisatrice de proximité pour les navettes de Bondy, du Pré Saint-Gervais et des Lilas, un dossier travaillé en amont avec le STIF. Cette nouvelle compétence vise à favoriser la mobilité des habitants et à relier les quartiers enclavés vers les modes lourds de transport en commun. La convention a été signée avec le STIF le 25 février 2013. •

AMÉNAGEMENT-TRANSPORT: S'INSPIRER DES BONNES PRATIQUES

Le 27 novembre 2013, Est Ensemble a participé à une rencontre organisée sur le thème des IBA (Internationale Bayaustellung, ou exposition internationale d'architecture). L'après-midi a permis de comparer la démarche aménagement-transport lancée autour de la ligne 11 du métro avec les IBA de Hambourg et de Bâle, L'IBA de Hambourg, lancée en 2007, est la concrétisation d'une stratégie de renouvellement urbain d'un territoire de 52 km, impulsée dans un temps limité à l'aide de moyens exceptionnels. L'IBA de Bâle est un projet transfrontalier (Suisse, Allemagne, France), initié en 2009, comptant une quarantaine de projets. Le débat a permis d'évaluer la pertinence des stratégies territoriales développées par les IBA pour le térritoire de la ligne II prolongée.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR UN MIEUX HABITER

En 2013, Est Ensemble a continué d'agir pour lutter contre l'habitat indigne, promouvoir et développer l'offre de logements.

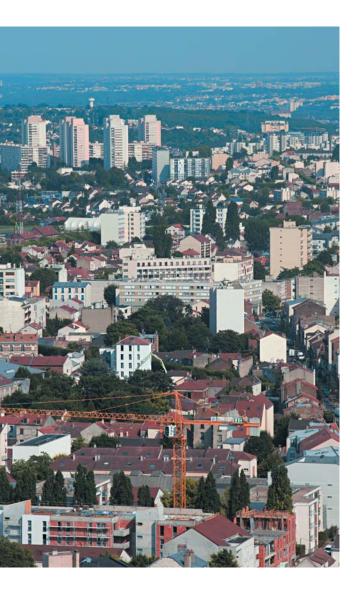
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

C'est en 2013 que la démarche du Programme local de l'habitat (PLH) a été officiellement lancée, outil stratégique de l'action d'Est Ensemble pour fixer les grandes orientations en la matière. La démarche se compose de 3 phases : une phase de diagnostic, une phase d'orientations, puis une phase de construction des actions. Pour accompagner ce travail qui mobilise l'ensemble des villes-membres de la Communauté d'agglomération, Est Ensemble a missionné en mars 2013 un groupement de bureaux d'études.

Un comité de pilotage sous la responsabilité du vice-président d'Est Ensemble délégué à l'habitat et du représentant du préfet de Seine-Saint-Denis et réunissant notamment l'ensemble des villes-membres, a donc lancé la démarche en mars 2013. La première étape de diagnostic du PLH s'est clôturée fin novembre 2013. L'approbation en Conseil communautaire du projet PLH est prévue au premier conseil de l'année 2015.

Parallèlement, dans le cadre de l'élaboration du Contrat de développement territorial d'Est Ensemble, plusieurs fiches-projets ont été produites sur les thématiques suivantes : lutte contre l'habitat indigne, facilitation des parcours résidentiels, rénovation urbaine et cohésion sociale, transition énergétique des logements.

Par ailleurs, initiée en 2011, l'étude menée afin de proposer des pistes de coopération inter-bailleurs s'est achevée en juin 2013 avec les Offices publics de l'habitat (OPH) de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Montreuil, Pantin et Romainville et la SEM Habitat de Noisy-le-Sec. Cette étude s'est traduite par l'élaboration d'une charte de partenariat entre les OPH et Est Ensemble dont la signature est prévue pour 2014.



4500

logements privés concernés par des mesures concrètes d'amélioration

AMÉLIORER L'HABITAT PRIVÉ

Selon la définition communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat, Est Ensemble a désormais en charge l'ensemble des dispositifs de traitement de l'habitat ancien dégradé et des copropriétés en difficulté conventionnés avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).

Fin 2012, Est Ensemble s'est dotée d'un Fonds d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (FAAHP) pour contribuer financièrement aux travaux engagés par les copropriétés et les copropriétaires, en accompagnement des financements de l'ANAH dans le cadre des OPAH. Près de 3 M€ sont ainsi réservés sur 5 ans sur les OPAH communautaires. En 2013, une première commission s'est tenue pour attribuer 50 000 € sur les OPAH de Bobigny et du Pré

Saint-Gervais. Petit tour d'horizon des autres opérations effectuées en 2013 :

À Bagnolet et Montreuil, le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) du quartier des Coutures à Bagnolet et du Bas Montreuil a été signé le 5 février 2013. La SOREQA (Société publique locale d'aménagement) a été missionnée début 2013 pour conduire les études pré-opérationnelles du quartier Fraternité à Montreuil, dans l'objectif de préparation du futur traité de concession d'aménagement de la ZAC du même nom et de l'OPAH.

À Bobigny et au Pré Saint-Gervais, les OPAH Copropriétés dégradées lancées en 2012 (13 copropriétés et 394 logements pour Bobigny; 10 copropriétés et 267 logements pour le Pré Saint-Gervais) se poursuivent en 2013, donnant

lieu aux premiers bilans annuels et premières attributions de subventions du FAAHP. Au cours de l'année 2013, l'avenant en vue d'intégrer 2 nouveaux immeubles (32 logements) à l'OPAH du Pré Saint-Gervais a été préparé.

À Bondy, le plan de sauvegarde de la copropriété La Bruyère mis en œuvre par un arrêté préfectoral du 10 août 2009, a permis d'engager en 2013 le remplacement des chaudières, pour un montant de 430 000 €, avec le soutien du Fonds d'intervention quartiers (FIQ) cofinancé à parité par le Conseil général de Seine-Saint-Denis et Est Ensemble (au total, 102 000 € en 2013).

À Noisy-le-Sec, une OPAH Copropriétés dégradées concernant 8 adresses a été lancée en décembre 2013, bénéficiant d'une réservation de 300 000 € sur 5 ans pour l'aide aux copropriétaires au titre du FAAHP.

À Pantin, les 2 OPAH Centre sud et Quatre-Chemins ont été prolongées jusqu'à mai 2013 pour 13 copropriétés. À l'issue du comité de clôture fin 2013, afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des travaux par les copropriétaires, Est Ensemble a missionné le Pacte de l'Est parisien pour un suivi post-OPAH. Par ailleurs, l'opération de Résorption de l'habitat insalubre (RHI) des 7 arpents se poursuit, avec une assistance à maîtrise d'ouvrage. Sont prévues la démolition de 25 logements insalubres et la reconstruction d'une vingtaine de logements locatifs sociaux. Le montant total de la participation d'Est Ensemble est de 417 000 €.

Au Pré Saint-Gervais, le traité de concession d'aménagement a été confié à Deltaville en 2013, pour une durée de 6 ans, pour assurer la résorption d'habitat insalubre de 5 îlots (78 logements). Le montant total de la participation d'Est Ensemble est de 2.4 M€.

À Romainville, une OPAH Copropriétés dégradées concernant 23 adresses a été lancée en décembre 2013, bénéficiant d'une réservation de 500 000 € sur 5 ans pour l'aide aux copropriétaires au titre du FAAHP.

RENOUVELLEMENT URBAIN

En matière de politique de la ville, toute action ou dispositif nouveau relevant du renouvellement, de la rénovation ou du développement urbain et couvrant le territoire d'au moins 2 villes est de la compétence de l'Agglomération.

Ainsi, dès octobre 2013, ont eu lieu des réunions mensuelles avec les équipes « rénovation urbaine » des villes-membres pour examiner les besoins en renouvellement urbain des quartiers et concevoir le cahier des charges de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du volet urbain du contrat de ville. •

UNE JOURNÉE DES PROFESSIONNELS DE L'HABITAT

La Journée des professionnels de l'habitat, tenue le 28 juin 2013, a attiré près de 200 participants (acteurs privés et publics de l'habitat, État, bailleurs HLM, etc.) afin de partager et d'enrichir le diagnostic relatif aux difficultés d'accès et de conditions de logement des ménages sur le territoire ainsi que de débattre des objectifs à poursuivre.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MOBILISER LES ÉNERGIES

POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF

En 2013, Est Ensemble a continué ses actions pour accompagner au mieux tous les acteurs économiques de son territoire: aide à la création et à l'implantation d'entreprises, soutien des filières d'excellence, mobilisation autour de l'emploi local.

AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

En 2013, la pépinière d'entreprises Atrium située à Montreuil, dont Est Ensemble assure la gestion, a accueilli 5 nouvelles entreprises et assisté à 7 départs, portant le nombre d'entreprises hébergées à 21.

Les dispositifs et permanences d'accompagnement à la création d'entreprises ont été reconduits en 2013 avec les partenaires initiaux (EGEE, Boutique de gestion, Chambre de Commerce et d'Industrie, Initiative 93, Planet ADAM, Groupement de créateurs...): 750 porteurs de projets ont été reçus en informations collectives ou rendez-vous individuels.

La participation d'Est Ensemble au Fonds de prêts d'honneur d'Initiative 93 a permis le financement de 37 projets et 127 emplois nouveaux ou maintenus.

Créé en 2011, l'incubateur de projets innovants Bond'Innov à Bondy, dont Est Ensemble est membre fondateur, a lancé 2 appels à projets en 2013, qui ont généré 50 candidatures, pour 4 projets retenus. Fin 2013, 13 projets étaient incubés, dont 5 dans les biotechnologies, représentant 18 emplois dans les pays du Nord et 16 emplois dans les pays du Sud.

Enfin, une étude de faisabilité pré-opérationnelle d'une pépinière/hôtel d'entreprises à Bondy a été engagée.

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

En 2013, ce sont 200 entreprises qui ont été rencontrées individuellement ou lors des petitsdéjeuners. L'Agglomération a poursuivi son travail de collaboration avec les Villes: des réunions entre les élus au développement économique, des réunions régulières avec les services des Villes (aménagement, animation économique,



 commerce) ont été organisées tout au long de l'année.

9 événements ont été proposés aux entreprises : 2 petits-déjeuners avec les entreprises du centreville et du Bas Montreuil; 1 petit-déjeuner d'accueil des nouvelles entreprises et nouveaux commerces de Montreuil; 2 jeudis de l'Atrium sur l'accès à la commande publique et l'optimisation de la rémunération du dirigeant; 2 petits-déjeuners sur les contrats d'avenir et les contrats de génération; 1 petit-déjeuner sur le Périmètre d'usage de consommation exceptionnel (PUCE) et les aménagements de la RN3 à Bondy; 1 petit-déjeuner de sensibilisation aux discriminations dans l'entreprise.

SOUTIEN AUX FILIÈRES D'EXCELLENCE

Est Ensemble a pour ambition de valoriser et de soutenir les métiers d'art. Au sein de la Maison Revel, centre de ressources des métiers d'art localisé à Pantin, Est Ensemble accompagne des artisans d'art avec la Boutique de Gestion. En 2013, ce sont 22 permanences qui ont été assurées pour suivre 17 artisans. La Maison Revel propose aussi une offre de services : outils logistiques, expositions des créations des artisans, soutien à l'association Révélateur. En 2013, ce sont 15 locaux qui sont portés et loués par l'EPARECA à des artisans d'art.

De nombreux événements liés aux métiers d'art se sont aussi déroulés sur le territoire d'Est Ensemble : Journées européennes des métiers d'art en avril, Designer's Days en mai et Braderie d'Hiver à la Maison Revel en décembre. Les artisans d'art du territoire ont eu l'occasion de participer également au salon Révélations au Grand Palais en septembre.

Il s'agit aussi pour Est Ensemble de sensibiliser les plus jeunes à ce type de métiers. En 2013, 4 projets éducatifs « métiers d'art » ont été mis en place pour 75 enfants des écoles primaires et centres de loisirs de Pantin. Pour les plus grands, une expérimentation au collège Jean Lolive de Pantin d'une classe « métiers d'art » a été menée. Elle a concerné 24 élèves de 3°.

L'image et la création numérique constituent aussi une filière qu'Est Ensemble est soucieuse de soutenir et de porter : adhésion au Pôle Média Grand Paris, accueil d'un événement professionnel consacré au jeu vidéo indépendant, l'European Indie Game Days à Montreuil les 24 et 25 octobre 2013, et lancement d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un projet d'événement sur le jeu vidéo et/ou la création numérique.

Pour la filière Santé et biotechnologies, Est Ensemble a travaillé en 2013 à la création d'un réseau Cevibio avec Biocitech.

Enfin, pour les éco-activités et le développement

ENTREPRISES HÉBERGÉES

450

personnes accompagnées dans leur projet de création d'entreprise PORTEURS

DE PROJETS ONT ABOUTI À 1 CRÉATION D'ENTREPRISE DONT :

45 SOCIÉTÉS SUBSTITUTION SUBSTI

durable, Est Ensemble travaille sur un projet de création d'une pépinière, d'un hôtel d'entreprises et d'un centre ressource sur l'éco-construction à Pantin : la Cité de l'Éco-habiter. En 2013 ont été organisées les « Rencontres de la Cité de l'Éco-habiter », événement participatif avec les acteurs économiques du territoire.

PROMOTION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Les 4, 5 et 6 décembre 2013 a eu lieu le Salon de l'Immobilier d'entreprise auquel Est Ensemble a participé. Au sein de l'espace de la Seine-Saint-Denis, l'Agglomération a pu présenter ses ZAC d'intérêt communautaire, ses projets et ses disponibilités en matière d'immobilier d'entreprise. Une plaquette de promotion du territoire a été produite à cette occasion.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Est Ensemble veut soutenir et accompagner le secteur de l'Économie sociale et solidaire. Plusieurs actions ont été menées en 2013 pour agir dans ce sens : recensement et rencontres des acteurs du territoire, adhésion à l'Atelier et au Réseau des territoires pour une économie solidaire (RTES) et, dans le cadre du Mois de l'ESS, organisation d'une table-ronde sur le financement des projets de l'ESS réunissant 10 intervenants et 70 participants.

BOURSE DES LOCAUX

En septembre 2013 a été mise en place la Bourse des locaux. Ce sont 40 demandes d'entreprises suivies, 30 offres de locaux recensées, 5 implantations réussies. La surface moyenne souhaitée étant de 500 m². Un accompagnement des projets d'immobilier d'activité dans les ZAC transférées a également été réalisé cette année : écoparc de Bobigny (30 000 m²), ZAC du Port (3 000 m²), ZAC Boissière Acacia à Montreuil (9 500 m²), PNRQAD Montreuil/Bagnolet (15 000 m²).

UNE CHARTE POUR LES PARTENARIATS ENTREPRISES

3 séances de signatures de Charte de partenariat entreprises ont eu lieu à Montreuil (7 signatures),
Romainville (3 signatures) et Pantin (Hermès), en présence de nombreux partenaires sur les thèmes des services aux salariés et de l'environnement des entreprises.
Le 17 décembre, le Conseil communautaire a validé une Chartetype et a exprimé la volonté de maintenir cette façon de travailler avec les entreprises sur tout le territoire communautaire.



4. Solidarités et vivre ensemble

O46 / EMPLOI, FORMATION ET INSERTION O49 / COHÉSION SOCIALE O52 / CULTURE O56 / SPORT

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

DES ACTIONS CIBLÉES

POUR AMÉLIORER LA FORMATION ET FAVORISER L'INSERTION

À travers des dispositifs innovants et le soutien à des projets et initiatives locales, Est Ensemble s'est fixé comme objectif de promouvoir l'emploi local et l'insertion des publics éloignés de l'emploi.

COORDONNER LES POLITIQUES D'EMPLOI, DE FORMATION ET D'INSERTION

« Ensemble pour l'emploi » ? C'est le nom donné au travail de préfiguration du Plan local pour l'insertion et l'emploi communautaire (PLIE). Ce travail partenarial sera poursuivi en 2014 avec l'objectif que le PLIE soit opérationnel en 2015.

Est Ensemble travaille également sur le Pacte pour le développement du territoire. Il s'agit d'un outil de la région Île-de-France visant à territorialiser les politiques publiques dans le domaine du développement économique, de l'emploi, de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Cet outil a été élaboré avec 130 partenaires dont le Conseil général de Seine-Saint-Denis. Il se décline en 16 actions (51 projets) sur les 3 axes suivants:

- un territoire au modèle de développement économique responsable,
- un territoire attractif pour les entreprises et les filières économiques,
- un territoire de réussite professionnelle au bénéfice de ses habitants.

Comité de pilotage avec les acteurs de l'emploi d'Est Ensemble, rencontre de 170 partenaires du territoire, animation régulière de réunions sur les territoires des 3 Maisons de l'emploi (MDE) afin de coordonner les acteurs du territoire, sont autant d'actions mises en place en 2013 pour animer le partenariat sur le territoire. Des outils ont permis de partager des informations sur l'activité d'Est Ensemble et de ses partenaires, comme le blog des professionnels.



RAPPROCHER LES ENTREPRISES ET LES PUBLICS

Une des priorités d'Est Ensemble est de faire en sorte que le développement économique bénéficie aux demandeurs d'emplois du territoire. Pour cela, différentes actions ont été mises en place :

- Une plateforme de recrutement avec l'entreprise Elis, pour faciliter le recrutement des demandeurs d'emplois d'Est Ensemble. Près d'une trentaine d'informations collectives, ateliers de préparation à l'entretien et visites d'entreprises a été organisée (560 personnes orientées et 74 personnes recrutées).
- 4 « Matins de l'emploi » visant à favoriser la rencontre entre professionnels et demandeurs d'emplois, sur des thèmes variés comme la restauration et la sécurité et qui ont réuni 90 participants, 10 entreprises, et 3 organismes de formation.
- Des « Petits-déjeuners entreprises » à Bondy et à Romainville pour les informer sur les contrats aidés (contrats d'avenir, contrats de génération...).

- Un « Forum Entreprise et Handicap » pour faire découvrir aux entreprises du territoire l'offre de services de 9 Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et Entreprises adaptées (EA) d'Est Ensemble.
- Un soutien à l'ingénierie et une aide à la recherche de financements pour un chantier école autour des métiers de la couture, ainsi que pour un chantier sur les espaces verts à Noisy-le-Sec.
- 2 « Forums emploi », à Bondy et à Pantin, qui ont mobilisé 850 visiteurs et près de 40 entreprises.

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Les 3 Maisons de l'emploi ont permis d'accueillir, d'informer et d'orienter près de 22 600 demandeurs d'emplois ou salariés et ont également impulsé une dynamique partenariale pour construire des projets avec les acteurs de l'emploi du territoire.

L'Agglomération a également contribué au déploiement du dispositif « Emploi d'avenir » en •

Est Ensemble anime le partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs, soutient et renforce les projets innovants, et décline les actions sur tout le territoire afin de garantir l'égal accès des publics à l'emploi, la formation et l'insertion."

▶ mettant en relation le service ressources humaines d'Est Ensemble avec les Missions locales, Cap emploi et Pôle Emploi. En tout, ce sont 15 jeunes qui ont été recrutés au sein de la collectivité.

LEVER LES FREINS À L'EMPLOI DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

3 appels à projet ont été mis en place :

- Un appel à initiative en fonctionnement de 100 000 €, qui a permis de soutenir 16 projets portant sur des thèmes variés et innovants (ex : crèche itinérante). Ceux-ci ont permis de toucher plus de 600 bénéficiaires.
- Un appel à initiative en investissement au profit des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) de 150 000 €. Outre cet appel à initiative, qui a permis de soutenir 9 structures,

l'engagement de l'Agglomération au profit des SIAE s'est également traduit par la nomination d'Est Ensemble en tant que membre du Conseil départemental d'insertion par l'activité économique, une participation au capital de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Le Relais Restauration, et un accompagnement renforcé des SIAE.

• L'appel à projet volet emploi du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), cofinancé à hauteur de 330 000 € par Est Ensemble et de 382 488 € par l'État, qui a permis de soutenir 60 projets au bénéfice des publics des quartiers prioritaires. 2013 a également été marquée par la préfiguration du futur contrat de ville.

L'Agglomération a enfin développé ses outils de suivi et de pilotage : répertoire des partenaires, indicateurs clés du territoire, outil de suivi et évaluation de l'activité et des projets financés. •

LA GARANTIE JEUNE, UN DISPOSITIF D'INSERTION ADAPTÉ

Est Ensemble a été retenue comme « site expérimental » du dispositif « Garantie jeune ». C'est un outil d'insertion sociale et professionnelle particulièrement bien adapté pour répondre aux problématiques des 18-25 ans en situation de précarité, sans emploi et sans formation.

Piloté par les 4 Missions locales du territoire communautaire, ce dispositif s'appuie sur un accompagnement à temps complet, sur 18 mois. Il permet à 1 101 jeunes, orientés par l'Aide sociale à l'enfance, la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), les clubs de prévention, les associations, les services sociaux, d'accéder à une première expérience professionnelle, en bénéficiant d'une aide financière et d'un suivi renforcé avec des périodes d'immersion en entreprises.

COHÉSION SOCIALE

AGIR POUR PLUS DE SOLIDARITÉ ET POUR L'ACCÈS AU DROIT POUR TOUS

Est Ensemble met en œuvre les compétences communautaires en matière de politique de la ville (politique de solidarité envers les quartiers urbains en difficulté), et d'action sociale. Elle assure notamment à ce titre le fonctionnement des dispositifs d'accès au droit, dont elle a organisé la structuration communautaire en 2013.

ACCÈS AU DROIT

Est Ensemble assure la gestion d'une Maison de justice et du droit située à Pantin et de 6 points d'accès au droit à Bondy, aux Lilas, à Montreuil (centre-ville et mairie annexe des Blancs Vilains), à Noisy-le-Sec et au Pré Saint-Gervais. Ces équipements sont gérés en partenariat avec le Tribunal de grande instance de Bobigny, le Conseil départemental de l'accès au droit, et les villes-membres d'Est Ensemble.

Les 7 structures d'accès au droit sont ouvertes à tous les habitants du territoire. Elles proposent un accueil anonyme et gratuit, une première information, et, en fonction des besoins des usagers, une orientation vers une permanence spécialisée.

15 types de permanences différentes sont proposés dans les équipements d'accès au droit, et permettent aux habitants de mieux connaître leurs droits et leurs devoirs et d'obtenir une aide sur les démarches à entreprendre. De nombreux domaines sont couverts par ces permanences : aide aux victimes, avocat généraliste, conciliateur de justice, consultation impôts, délégué du défenseur des droits, délégué cohésion police population, droit de la consommation et du surendettement, droit des étrangers, droit des femmes et des familles, droit du logement, droit du travail, écrivain public, juriste généraliste, médiation familiale, notaire.

Au cours de l'année 2013, 1 926 permanences ont été tenues, et 8 503 personnes ont bénéficié d'un entretien avec un juriste, un avocat, un médiateur, un écrivain public, ...

YERS UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE

Au-delà de l'activité courante d'accueil du public, l'année 2013 a été marquée par la structuration de la politique communautaire en matière

La mise en réseaux des acteurs afin de favoriser l'égalité des chances est au cœur des missions d'Est Ensemble en matière de cohésion sociale. Le transfert des équipements d'accès au droit en 2013 constitue une première étape, avant le projet de cohésion sociale et le contrat de ville en 2014."

d'accès au droit. 5 agents municipaux ont ainsi été transférés à la Communauté d'agglomération au 1^{er} juin 2013, afin de constituer une équipe dédiée à l'accès au droit.

LA RÉFORME DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Engagée par le gouvernement à la fin de l'année 2012, la réforme de la politique de la ville s'est poursuivie en 2013, par la présentation d'un projet de loi au Conseil des ministres puis au Parlement. En attendant le vote de la loi prévu pour 2014, Est Ensemble, en lien étroit avec les élus et services municipaux, a assuré une veille autour de la réforme. Elle a construit une démarche qui permettra d'élaborer de façon partenariale le projet de cohésion sociale et urbaine du territoire, et de négocier avec l'État le prochain contrat de ville communautaire.

LA CONTRIBUTION D'EST ENSEMBLE EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

En 2013, Est Ensemble a participé à l'élaboration du nouveau Schéma départemental en faveur des personnes âgées. Piloté par le Conseil général, ce schéma identifie les besoins d'aide et d'accompagnement des personnes âgées et définit un programme d'actions pour une durée de 5 ans. Est Ensemble souhaite anticiper le choc démographique que connaîtra prochainement son territoire: une augmentation importante du nombre de personnes âgées, et parmi elles, des personnes en perte d'autonomie. C'est dans ce but que la Communauté d'agglomération a élaboré en juin une contribution sur les thèmes principaux qu'elle souhaitait voir figurer dans le Schéma départemental, et qu'elle a accueilli, au Ciné 104 à Pantin, la première réunion de coordination des acteurs du secteur gérontologique du territoire.



LIEUX D'ACCÈS AU DROIT

1 926 permanences tenues

8 503

personnes ayant bénéficié d'un rendez-vous avec un professionnel du droit

GARANTIR UNE OFFRE CULTURELLE RICHE, DIVERSE ET ADAPTÉE À CHAQUE PUBLIC

Attirer des nouveaux publics, soutenir la programmation, rénover les équipements... La politique culturelle menée par Est Ensemble et ses 600 agents a pour objectif de dynamiser la vie culturelle et de participer ainsi au rayonnement du territoire.

L'année 2013 a été la première année où Est Ensemble a commencé à exercer pleinement sa compétence dans le champ culturel et à poser les jalons d'une politique de développement. 2 objectifs déterminent ses actions : élargir les publics et améliorer l'offre culturelle.

ÉLARGIR LES PUBLICS

Pour chaque champ culturel, des objectifs précis sous-tendent les actions menées.

Pour la diffusion cinématographique :

- Développer les missions de médiation culturelle et accompagner la montée en puissance des activités éducatives.
- Renforcer la recherche de nouveaux publics et augmenter leur circulation entre les salles de cinéma.

Pour l'enseignement artistique :

- Développer les pratiques amateurs « post conservatoires » et « hors conservatoires », en lien avec les enseignements diplômant.
- Travailler en direction des publics non-inscrits : dispositifs d'enseignement collectif vocal, instrumental et chorégraphique « hors les murs ».
- Travailler spécifiquement sur le public adolescent et les adultes débutants.

Pour la lecture publique :

- Harmoniser les conditions d'accueil des publics, en les adaptant aux rythmes de la vie.
- Développer le réseau, en visant un meilleur maillage territorial, notamment dans les quartiers d'habitat social et les quartiers mal desservis.

AMÉLIORER L'OFFRE CULTURELLE

Pour la diffusion cinématographique :

- Soutenir la programmation art et essai des salles de cinéma.
- Valoriser l'excellence de la programmation et les spécificités événementielles (festivals).



• Développer la formation des usagers et les dispositifs d'éducation à l'image.

Pour l'enseignement artistique :

- Constituer un pôle majeur d'enseignements artistiques à l'échelle de la métropole parisienne.
- Réfléchir sur la spécialisation en 3^e cycle.
- Mutualiser les moyens pour gérer plus efficacement les équipements (économies d'échelle, mobilité des enseignants, partage de ressources rares).

Pour la lecture publique :

- Remettre à niveau l'offre des bibliothèques, tous supports confondus.
- Remettre à niveau l'équipement informatique et numérique et le développement de ressources (ressources en ligne, nouveaux supports de lecture, tablettes etc.).
- Mutualiser les moyens dans le domaine de la gestion mais également de l'action éducative et culturelle.

RÉNOVER ET CONSTRUIRE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Une des missions essentielles d'Est Ensemble est la mise en œuvre du programme de rénovation et de construction des équipements culturels. Ce programme concerne d'abord prioritairement la réhabilitation des conservatoires qui dans leur très grande majorité ont été installés dans des bâtiments de type « maisons de maître ». Ces bâtiments sont intéressants du point de vue du patrimoine et ne connaissent pas de désordre majeur, mais s'avèrent par contre inadaptés aux usages actuels des pratiques artistiques (pédagogie et pratiques collectives notamment). Par ailleurs, ces bâtiments anciens ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap sans des aménagements lourds.

2 opérations de construction ont été lancées en 2013.

La première à Noisy-le-Sec: la première pierre du nouveau conservatoire a été posée en septembre 2013. Ce conservatoire sera un forum culturel permanent consacré à la musique et à la danse. Sa capacité d'accueil sera portée à 800 élèves pouvant travailler dans 3 salles de danse (contre une seule à l'heure actuelle) et 24 salles de musique (contre 15 actuellement). Il sera équipé d'un auditorium de 200 places, qui permettra de présenter le travail musical et chorégraphique, mais également des manifestations professionnelles et associatives, enrichissant à

▶ la fois la vie culturelle de la ville et son action éducative. Le montant prévisionnel de l'opération est de 11 M€ TTC, pour une livraison prévue au second semestre 2015.

La deuxième à Romainville : réhabilité en 1986 pour accueillir 320 élèves et en accueillant aujourd'hui 520, le conservatoire sera pour partie réhabilité et pour partie démoli puis étendu, avec pour objectifs d'améliorer notamment l'accustique et l'accessibilité, de maintenir et développer des activités/spécialités musicales contraintes par le manque d'espaces (notamment l'enseignement de la batterie), d'offrir des espaces d'attente et de convivialité (parents, classes à horaires aménagés musique) aujourd'hui inexistants.

Le projet de l'agence retenu a un coût TTC prévisionnel de 3,9 M€ et la livraison des travaux est prévue au second semestre 2015.

L'AUDITORIUM ANGÈLE ET ROGER TRIBOUILLOY

Toujours dans le champ de l'enseignement artistique, l'année 2013 a été marquée par l'ouverture de l'auditorium Angèle et Roger Tribouilloy à Bondy en novembre 2013. Coût de l'opération : 7 M€ TTC. Retour sur la genèse du projet.

En septembre 2007, Bondy et Radio France se sont associées pour l'ouverture d'un site Maîtrise de Radio France au sein de l'école élémentaire Olympe de Gouges à Bondy. L'objectif de cette initiative était de proposer à des enfants bondynois, à partir du CE1, souvent éloignés de l'univers musical classique, un enseignement d'excellence autour de la pratique du chœur, de la technique vocale, du clavier et de la formation musicale. Le succès rencontré par ce projet, l'intérêt des enfants pour le chant choral et la pérennisation de ce cursus, ont conduit à réaliser un nouvel équipement « l'Auditorium Angèle et Roger Tribouilloy », dédié principalement à l'enseignement de la musique et du chant choral et transféré à Est Ensemble dans le cadre de l'ensemble des équipements d'enseignements artistiques.

Enfin, 2013 a été marquée par la poursuite des travaux de construction du Nouveau Méliès, qui sera le plus vaste cinéma public en France. Le projet consiste en la création dans le centre commercial « cœur de ville » d'un complexe cinématographique de 6 salles (1 140 places) comprenant un café proposant un espace restauration et un espace de lecture. Le montant des travaux est de 9,5 M€ TTC, pour un coût d'opération prévisionnel de 17,3 M€ TTC. L'équipement devrait ouvrir au public début 2015. •

DE NOUVEAUX TARIFS DANS LES CINÉMAS

Est Ensemble a mis en place une harmonisation et une simplification des tarifs en septembre 2013 dans les cinémas communautaires. Les principes sous-tendant ces nouveaux tarifs sont les suivants:

- adopter une grille tarifaire unique et lisible : 6 € tarif plein, 5 € tarif abonné, 4 € tarif réduit,
- privilégier les critères sociaux (âge, fragilité économique et sociale),
- augmenter le seuil d'application du tarif réduit pour public jeune de 18 ans à 26 ans,
- généraliser l'organisation d'au moins une séance hebdomadaire à tarif préférentiel (3,5€) dans chaque cinéma,
- accompagner les communes et leurs établissements publics (Caisse des écoles, Centres communaux d'action sociale), institutions, comités d'entreprises et associations souhaitant développer des dispositifs d'accès particuliers par la mise à disposition de carnets de contremarques dans le cadre de conventions. En quelques mois, plus d'une trentaine de conventions ont été signées.

Concert de la classe de jazz du conservatoire des Lilas.



usagers actifs

pour 172 000 prêts dans les bibliothèques





entrées dans les cinémas

FAVORISER ET AMÉLIORER

LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS

L'Agglomération gère 11 piscines sur les 9 communes. Elle est également compétente pour soutenir les manifestations sportives organisées par les clubs de haut niveau, pour promouvoir les actions visant à développer « le sport pour tous » et pour favoriser la pratique d'une activité sportive pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION

Une des missions essentielles des piscines est l'accueil de scolaires dans le cadre de l'enseignement du savoir-nager aux enfants. Ce savoir-nager est en effet une des conditions essentielles du développement psychomoteur de l'enfant. En mutualisant les centres nautiques, les Villes ont voulu affirmer leur volonté de permettre à tous les élèves du primaire un accès égalitaire à la natation. Au moment du transfert, la situation est très contrastée d'une commune à l'autre : 3 piscines assurent plus de 100 séances sur la scolarité en primaire et les autres entre 30 et 56 séances.

Pour Est Ensemble, il convient de favoriser la continuité des apprentissages pour assurer à tous les élèves les compétences indispensables à la maîtrise de leur sécurité.

Aussi, en accord avec le ministère de l'Éducation nationale qui a la responsabilité pédagogique de cet enseignement, un projet pédagogique commun a été défini pour l'année scolaire 2013/2014 sur la base suivante :

- Toutes les piscines proposeront un cursus d'apprentissage aux CE2, CM1 et CM2.
- Le nombre de séances ne peut être inférieur à 30 séances, sur 3 niveaux.
- La séance ne peut être inférieure à 40 minutes et ne peut excéder les 45 minutes effectives (dans l'eau).

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION D'ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES

Une des missions essentielles d'Est Ensemble est de travailler sur le programme de rénovation des équipements nautiques.

En effet, ces équipements ont presque tous été construits dans les années 60/70, à l'exception de la piscine Jacques Brel à Bobigny (1995) et de

la piscine Leclerc à Pantin (1935). Certains de ces équipements ont déjà été réhabilités dans les années 2000 (piscines Fernand Blanluet au Pré Saint-Gervais, Maurice Thorez à Montreuil, Jean Guimier à Romainville). Mais pour les autres n'ayant pas fait l'objet de rénovations lourdes, un programme important de rénovation est nécessaire, avec des enjeux importants pour développer l'accessibilité de ces équipements et pour améliorer leur performance thermique et énergétique.

Dès janvier 2013 ont été engagés sur la piscine Édouard Herriot à Noisy-le-Sec des travaux de réhabilitation du système de filtration en passant d'un système de filtration au sable à un système par diatomées, plus performant et plus économique en terme de consommation d'eau. En juillet de la même année, le plafond de la même piscine a été changé car la réverbération sonore ne permettait plus d'accueillir le public dans des conditions acceptables.

Des travaux de maintenance importants ont également été réalisés à la piscine Mulinghausen aux Lilas, à la piscine des Malassis à Bagnolet, ainsi qu'à la piscine Tournesol à Bondy.

Indépendamment de la nécessaire réhabilitation des piscines existantes, le territoire souffre également d'un déficit d'équipements nautiques, qu'il convient de rattraper par la construction de nouvelles piscines. Le Ministère de la jeunesse et des sports a fixé en 2007 un objectif de 0,02 m² de surface de plans d'eau par habitant pour répondre aux besoins de la population, tant du point de vue des besoins des scolaires que des besoins des associations et du grand public.

Ce ratio est globalement respecté en France (0,024 en 2008), mais celui d'Est Ensemble est très faible puisqu'il se situe à 0,013 m²/hab.

Un effort doit donc être engagé. Cela se traduit aujourd'hui par 2 projets phares :

- Le projet d'extension et de rénovation de la piscine Leclerc à Pantin qui a été approuvé par les instances communautaires en février 2013.
- Le projet de construction d'une nouvelle piscine dans les Hauts de Montreuil qui a été initié par la Ville de Montreuil en 2008, qui a été repris par l'Agglomération et dont l'ouverture est prévue en 2015. •



7 289 072 entrées de piscines

15 000 « PASS AGGLO » DÉLIVRÉS

UNE TARIFICATION HARMONISÉE POUR LES 11 PISCINES D'EST ENSEMBLE

Tous les habitants d'Est Ensemble payent depuis le ler janvier 2013 le même tarif d'accès aux piscines du territoire, quelle que soit leur commune de résidence. Les nouveaux tarifs marquent le volontarisme politique fort en direction des personnes les plus défavorisées avec de nombreux tarifs réduits et la gratuité des entrées pour les personnes porteuses de handicap et les personnes bénéficiant des minimas sociaux.

Enfin, les nouveaux tarifs prévoient une formule plus avantageuse pour les abonnés, dont bénéficient les 15 000 personnes détentrices du « Pass Agglo ».



5. Ressources

050

DPORT D'ACTIVITÉ 2013

O60 / RESSOURCES HUMAINES O62 / BÂTIMENTS
O64 / MOYENS GÉNÉRAUX O66 / AFFAIRES JURIDIQUES
O68 / AGENDA 21

VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

La mission d'Est Ensemble en matière de Ressources Humaines pour 2013 fut d'assurer le transfert des 754 agents des 9 Villes vers la Communauté d'agglomération. L'enjeu? Développer des politiques transparentes et équitables en termes de rémunération, de déroulement de carrière, de recrutement, de formation, de santé, de sécurité au travail...

MOBILISÉS POUR LES TRANSFERTS

Après la structuration de l'administration permanente en 2012, 2013 a été marquée par les transferts de personnels des compétences d'intérêt communautaire. Ils ont concerné le personnel d'ingénierie (développement économique, habitat et renouvellement urbain, aménagement et déplacements, emploi, formation et insertion), et le personnel de certains équipements (bibliothèques, cinémas, conservatoires, piscines, points d'accès au droit).

L'année 2013 a fortement mobilisé l'administration avec la préparation des transferts des agents, les cellules d'accueil individuelles et collectives et la reprise de leurs dossiers administratifs, comprenant carrière et état de service. Les effectifs ont été renforcés pour assurer le transfert de 754 agents en 5 mois.

Enfin, les grilles de rémunération (régime indemnitaire) des filières culturelle et sportive pour les agents transférés dès mai 2013 ont été élaborées et adoptées.

SUIVI DE CARRIÈRE ET RECRUTEMENT

Concernant le suivi de la carrière des agents, on a pu relever 23 avancements de grade, 250 avancements d'échelon et 2 promotions internes pour l'année 2013.

Est Ensemble a également préparé la Commission administrative paritaire de 2014. Aussi, suite à la loi du 12 mars 2012 sur la résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique, l'Agglomération a mis à profit l'année 2013 pour anticiper l'application d'un plan de titularisation à horizon 2014.

Parallèlement et afin de garantir la continuité du service public, 121 personnes ont été recrutées :

 37 personnes recrutées sur les fonctions ressources.



- 49 personnes recrutées dans le cadre d'une structuration des directions opérationnelles.
- 35 emplois d'avenir créés dont 13 qui ont pris leurs fonctions dès 2013.

Le recrutement de 13 agents en contrat d'avenir a démontré l'ambition d'Est Ensemble de s'inscrire dans le dispositif national. La formation et l'accompagnement des tuteurs ont complété la série de recrutements intervenus tout au long de l'année.

Est Ensemble a accru sa visibilité et sa présence lors de 3 salons professionnels ouverts au public : le salon de l'emploi public Porte de Versailles en avril, le forum pour l'emploi à Bobigny, organisé par le Conseil général de Seine-Saint-Denis en juin et le forum de l'emploi et des métiers, organisé par Est Ensemble à Pantin en décembre.

FORMATIONS

Des formations obligatoires ont été menées (25 agents ont bénéficié de formation Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité, maîtres-nageurs sauveteurs, Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail...), de même que des formations plus spécifiques (encadrants pour l'évaluation). Deux sessions de formation d'intégration en interne pour les agents de catégorie C ont concerné 34 agents, dont 3 des Villes.

30 % des formations ont concerné des préparations aux concours d'accès à la fonction publique ou des examens professionnels.

L'accompagnement des parcours professionnels, des mobilités et le reclassement ont débuté avec l'arrivée d'une conseillère thématique.

DIALOGUE ET ACTION SOCIALE

En matière de dialogue social, l'année 2013 s'est distinguée par la signature du protocole d'accord sur les ressources humaines le 8 avril. Celui-ci a adapté et enrichi le protocole d'accord signé en 2011, en intégrant les filières culturelle et sportive.

En octobre 2013 se sont tenues les élections professionnelles, afin de constituer le comité technique et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Ce comité se compose, à parité, des représentants du personnel élus lors de ces élections et des représentants de l'employeur.

Sur le volet action sociale, à l'automne 2013, l'Agglomération a acté sa participation à la prévoyance-garantie maintien de salaire par la signature d'un contrat-groupe. Comme l'ensemble des dispositifs d'action sociale (restauration, protection sociale, complémentaire santé), cette participation de l'employeur à la cotisation individuelle est proportionnelle au revenu.

Enfin, en 2013, un projet d'intranet communautaire chargé de fluidifier la communication interne a été lancé au printemps pour une mise en ligne prévue début 2014. Des réunions d'accueil des agents transférés et des événements conviviaux ont également été organisés afin de faire émerger une culture commune. •

LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE :

CONSTRUIRE, RÉNOVER, AMÉNAGER, GÉRER

L'Agglomération a en charge les équipements culturels, sportifs et de « politique de la ville » d'intérêt communautaire ainsi que les bâtiments de l'administration communautaire (hôtel d'agglomération, centres techniques et déchèteries).

L'Agglomération a pour missions le suivi en maîtrise d'ouvrage, directe ou déléguée, des opérations de construction ou de rénovation ; la prospective pour aide à la décision et l'aménagement, l'entretien et l'exploitation technique du patrimoine existant.

OPÉRATION DE CONSTRUCTION

Au cours de l'année 2013, ce sont 4 chantiers, dont celui de l'auditorium de Bondy, livré en novembre 2013, en délégation de suivi de maîtrise d'ouvrage qui ont été assurés.

Pour les chantiers de la piscine écologique, du cinéma Méliès de Montreuil et du conservatoire de Noisy-le-Sec, des comités techniques se sont réunis. Ont été abordés :

- le suivi financier et technique de l'opération, notamment sur la gestion des travaux supplémentaires et la passation des avenants aux marchés, sur le conseil en Commission d'appel d'offres et sur la saisine du comité de pilotage,
- la préparation de la future exploitation avec d'une part le choix des marchés pour le mobilier, la signalétique, la maintenance et d'autre part l'adéquation de la construction aux besoins des usagers,
- les contraintes liées à la livraison : respect du planning, contraintes des usagers, préparation de la commission de sécurité d'ouverture, phases de déménagement, d'emménagement des personnels, information et communication.

Plusieurs études ont par ailleurs été conduites. La première sur le conservatoire de Romainville. À partir de la désignation de l'architecte, l'Agglomération a suivi les études de conception du projet, coordonné le travail de la maîtrise d'œuvre, diligenté les études complémentaires et associé l'ensemble des interlocuteurs privilégiés (utilisateurs mais aussi responsables de l'exploi-



 $77000~\mathrm{m^2}$ à entretenir,

répartis sur une cinquantaine de bâtiments

36 601 550 € TTC

• MONTANT DE TRAVAUX GLOBAL RÉPARTI SUR 37 MARCHÉS • • • • •

tation). La deuxième étude a porté sur la rénovation de la piscine Leclerc et de la bibliothèque des Courtillières à Pantin : études de faisabilité, suivi des différents interlocuteurs dans le but de préparer les éléments de présentation pour les arbitrages.

ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Assuré par les villes dans le cadre de la mise à disposition de services jusqu'en juillet 2014, Est Ensemble a travaillé sur la création d'outils opérationnels pour la gestion. Après avoir réalisé un audit de l'ensemble des installations techniques, elle a lancé une consultation des entreprises par appels d'offre (marchés à bons de commande pour le GER, marchés de maintenance, etc...).

L'Agglomération a également repris progressivement la gestion des fluides, eau, gaz, électricité et autre. La deuxième étape? Connaître la consommation pour pouvoir mieux la maîtriser et mettre en œuvre une politique de maîtrise de l'énergie. •

PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS : UN 2° CENTRE TECHNIQUE

Un site pour les agents chargés de réaliser la collecte des corbeilles, encombrants et tas sauvages du secteur sud de l'Agglomération a été créé en 2013 à Montreuil.
Cette unité de 1 200 m² comprend des bureaux, un hangar et les vestiaires-sanitaires-convivialité. L'opération a consisté en des travaux d'aménagement et de mise en conformité.

MOYENS GÉNÉRAUX

LES MOYENS GÉNÉRAUX

AU SERVICE DES DIRECTIONS

En 2013 est assurée l'arrivée des services et des agents transférés par les Villes au sein de l'Agglomération. Est Ensemble prend en charge les prestations et l'approvisionnement des équipements transférés et connaît une forte augmentation du volume de ses interventions (+ 200 à + 500 %), tout en maintenant ses effectifs et en contenant ses dépenses (+ 33 %).

AMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL D'AGGLOMÉRATION ET INSTALLATIONS DES DIRECTIONS

Entre février et juin 2013, près de 170 agents déménagent à l'hôtel d'agglomération. Il est établi des plans d'occupation de chaque étage, procédé au choix et à la commande du mobilier, assuré l'information des agents et l'installation de près de 300 postes de travail (mobilier, téléphone, informatique) et organisé les déménagements, tant au sein de l'hôtel d'agglomération que des mairies vers celui-ci.

PRISE EN CHARGE DES ÉQUIPEMENTS

À compter du 1^{er} juillet 2013, c'est Est Ensemble qui prend en charge les prestations relatives au courrier des équipements communautaires. L'Agglomération met en place des circuits permettant de desservir chaque équipement au moins 2 fois par semaine. L'ensemble des courriers au départ est affranchi par les services centraux.

Cette intégration se traduit par le raccordement au réseau communautaire de 11 équipements, dont l'informatique et les télécoms sont repris en gestion.

L'arrivée des services transférés et la prise en charge des équipements conduit à une augmentation du nombre de postes pris en charge et donc de l'activité.

De 2012 à fin 2013, le nombre de liaisons « data » passe de 2 à 20 (raccordement des équipements, des centres techniques, des mairies), le parc téléphonique est multiplié par 2, le nombre d'utilisateurs (tous types de postes confondus) passe de 200 à 430 postes (+ 215 %), et le nombre de comptes messagerie de 315 à 750 (+ 238 %). Côtés interventions (panne et assistance) leur nombre augmente de 200 %



(1 271 à 2 516). Enfin, hors déménagement, plus de 520 matériels neufs sont installés. Cette augmentation est rendue possible par un renforcement important des systèmes centraux. Le nombre de serveurs, par exemple, passant de 5 à 13 serveurs physiques, eux-mêmes supports de serveurs virtualisés (plus de 20 fin 2013 contre 10 fin 2012).

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE

Parallèlement à la prise en charge des services et des équipements, Est Ensemble développe l'offre de services à destination des autres services. Tout d'abord en matière de locaux. Outre l'aménagement de l'hôtel d'agglomération, l'Agglomération prend en charge et équipe en mobilier les locaux du centre technique de Montreuil, les locaux de bureaux et d'accueil

des habitants pour l'opération de réhabilitation urbaine Montreuil/Bagnolet.

Ensuite, en matière d'achats. Une première mission est réalisée pour la définition d'un nouveau marché relatif aux vêtements de travail de l'ensemble des directions. Afin de répondre aux besoins des utilisateurs, le marché sépare l'acquisition des vêtements simples et la location-entretien pour les vêtements « sensibles » (plus fragiles, comme les équipements de protection individuels, haute visibilité, etc.).

Aussi en 2013, 52 véhicules légers sont livrés pour l'ensemble des services, soit en moyenne un véhicule par semaine. Parmi ceux-ci, le parc mis à disposition des autres services est passé de 17 à 32 véhicules. Enfin, en 2013 est lancé le projet visant à doter toutes les piscines communautaires d'un outil commun de billetterie et de contrôle des accès, le tout en lien avec la mise en place du « Pass Agglo » et de la nouvelle tarification. •

LE PLAN TRÈS HAUT DÉBIT

En 2013 est lancée la phase étude du plan Très Haut Débit, visant la création d'un réseau de télécommunication en fibre optique propre à la collectivité, reliant les mairies et l'ensemble des équipements transférés. Minimiser les coûts de travaux implique de mutualiser les infrastructures : mutualisation des travaux, mais aussi installation d'équipements réseaux communautaires dans les mairies à Romainville, Pantin, Bondy, et bientôt Noisy-le-Sec. En 2013, les premiers travaux mutualisés d'infrastructure ont lieu au Pré-Saint Gervais. Le projet apportera aux différents sites le bénéfice de débits importants, l'utilisation de logiciels métiers communs, mais aussi de nouveaux services tant internes qu'à destination des usagers.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

AFFAIRES JURIDIQUES

LE DROIT

AU SERVICE DE L'ACTION COLLECTIVE

Produire de l'ingénierie juridique au service des objectifs de la Communauté d'agglomération, au bénéfice des élus et de l'administration et impulser une plus grande intégration du droit dans l'action administrative : 2 objectifs centraux pour Est Ensemble. En termes d'affaires juridiques, Est Ensemble est garante de l'application du principe de légalité qui doit être un élément majeur de la culture communautaire et une préoccupation permanente dans la mesure où il légitime l'action de chaque direction. La fonction juridique au sens large permet d'alimenter le processus de management de l'établissement.

PRÉPARATION DES ASSEMBLÉES

Conseils, bureaux et commissions... chaque instance communautaire est préparée : enregistrement des notes de synthèse et des projets de délibérations, préparation des ordres du jour, vérification de la validité juridique de l'ensemble des projets et animation du comité de relecture... Après les séances, les procès verbaux et les relevés de décisions sont rédigés. Enfin le rendu exécutoire des actes et leur bonne diffusion sont assurés.

Est Ensemble doit également sécuriser juridiquement les actes de la Communauté d'agglomération en rédigeant des procédures et documents types et en procédant au contrôle interne préalable des projets qui lui sont soumis.

En lien avec l'ensemble des référents assemblées ou référents intercommunalité des 9 villes-membres, Est Ensemble assure la bonne transmission des documents, en particulier lorsque les décisions doivent être délibérées conjointement. Enfin, l'Agglomération prend en charge la communication des actes administratifs (CADA).

MARCHÉS PUBLICS

En matière de marchés publics, il s'agit principalement de sécuriser les procédures de commande publique de l'ensemble des services communautaires. En conséquence, l'Agglomération met en place des procédures efficaces, centralise les demandes, les contrôle, les planifie et met en

46 MARCHÉS PUBLICS LANCÉS

1 délégation de service public et 1 concession d'aménagement



dossiers de sinistres ouverts

8 conseils et 21 bureaux communautaires

œuvre les procédures d'achat en collaboration avec l'ensemble des directions.

Est Ensemble continue d'assurer le bon transfert des marchés précédemment conclus par les communes membres, servant à l'exercice des compétences transférées, en procédant à un travail de recensement d'une part, de computation et d'accompagnement des directions dans le processus de redéfinition des besoins à l'échelle de l'ensemble du territoire d'autre part.

Si son activité se concentre principalement sur la passation de marchés publics, il s'agit de prendre également en charge les procédures de passation de délégations de service public et de concessions d'aménagement.

AFFAIRES JURIDIQUES

La fonction conseil et contentieux consiste à étudier, conseiller et prendre en charge toutes les problématiques posant une question d'application ou d'interprétation du droit au sein de l'établissement. Il s'agit d'assurer le respect des conditions de légalité, mais aussi de tendre vers la définition de la meilleure stratégie juridique au service des objectifs arrêtés par la Communauté d'agglomération (documenter l'ensemble des services après collecte et exploitation de l'information, expertiser les situations sous leurs aspects juridiques, contrôler les procédures et actes juridiques et défendre les intérêts de l'Agglomération en justice).

La fonction assurance comporte l'analyse de la nature des risques encourus par la Communauté d'agglomération du fait de l'exercice de ses missions. Il s'agit d'identifier ses besoins en matière d'assurances, passer les marchés publics d'assurances correspondant, suivre la sinistralité, élaborer une cartographie des risques et mettre en place les actions correctives ou préventives. •

8 NOUVEAUX MARCHÉS REDÉFINIS À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

Suite au transfert de 53 marchés communaux en 2012 et de 39 marchés en 2013, certains marchés ont été redéfinis à l'échelle communautaire. 8 marchés ont pu être lancés pour poursuivre la dotation des directions en supports d'achat dans le respect de la règlementation des marchés publics (notamment pour les vêtements de travail, livres pour les bibliothèques, travaux d'entretien des bâtiments, entretien des espaces verts, vidage des corbeilles de rues, produits de traitement d'eau de baignade).

EST ENSEMBLE:

EN ROUTE VERS L'ÉCO AGGLOMÉRATION

Responsabilité sociétale de l'organisation avec l'Agenda 21 des services, réflexion sur les politiques publiques communautaires et mise en synergie sur le territoire des acteurs économiques et associatifs engagés dans le développement durable. En 2013, Est Ensemble a initié un projet pour devenir une Éco-agglomération exemplaire.

VOLET TERRITORIAL DE L'AGENDA 21

Est Ensemble s'est fixée comme priorité d'élaborer son projet territorial de développement durable, dit Agenda 21. À ce titre a été engagée au 2° semestre 2013 une démarche de définition d'orientations et d'actions qui concourent à la mise en œuvre des objectifs du développement durable.

Le projet de construction d'Est Ensemble, Écoagglomération, vise en effet à prendre en compte les différentes finalités du développement durable :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère.,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- l'épanouissement de tous les êtres humains.
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Cette démarche de programmation respecte en outre 5 principes méthodologiques, tels que définis dans le référentiel national du développement durable :

- la participation des acteurs,
- l'organisation du pilotage,
- la transversalité de la démarche,
- l'évaluation,
- une stratégie d'amélioration continue.

L'AGENDA 21 DES SERVICES

L'élaboration de l'« Agenda 21 des services » s'est articulée à l'automne 2013 autour de 2 phases de concertation interne avec les agents d'Est Ensemble.

La première a eu lieu en septembre – octobre 2013. 4 groupes de travail réunissant les « experts » des



services ont établi le diagnostic des pratiques et des projets, et ont proposé des actions d'amélioration dans les 5 thématiques suivantes :

- l'innovation et la responsabilité sociétale de l'organisation,
- les déchets et les consommables,
- la commande publique durable,
- les déplacements des agents,
- les bâtiments, les fluides, l'énergie.

La deuxième phase a eu lieu en novembre 2013. L'ensemble des agents de la Communauté d'agglomération a été convié à participer à une journée de concertation, organisée sous la forme d'un « Forum Ouvert ».

L'exercice a abouti à la formulation de 65 actions, en réponse à la question posée aux participants : « Sur quels thèmes ou idées je veux réfléchir pour agir concrètement au sein de notre administration en faveur du développement durable ? (Personnellement, dans mon métier, au niveau de mon équipement, de ma direction, de la Communauté d'agglomération...) ».

Les échanges lors de ces ateliers ont également permis aux quelques 60 agents présents, issus de l'ensemble des services communautaires, de mieux se connaître.

Prochaine étape 2014 : il s'agira de formaliser le plan d'actions « Agenda 21 des services » à partir des fiches-actions établies par les services.

3° RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par ailleurs, Est Ensemble a produit le 3º rapport réglementaire et annuel sur sa situation en matière de développement durable. Présenté fin 2013 lors du Débat d'orientation budgétaire, ce rapport dresse le bilan et les perspectives d'amélioration de la gestion interne des services communautaires et de la mise en œuvre des politiques publiques, du point de vue des 5 finalités et des 5 principes méthodologique du développement durable. •

UNE GESTION ÉCO EXEMPLAIRE

Plusieurs actions relevant de la gestion éco-exemplaire de l'administration ont été mises en place en 2013:

- La collecte et le tri selectif des papiers de bureau et des déchets recyclables.
- Le développement de la dématérialisation, avec la télétransmission depuis avril 2013 aux services préfectoraux des délibérations communautaires, et des arrêtés et décisions du Président.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

COMMUNICATION: INFORMER ET ÉCLAIRER

Après une première séquence consacrée à la mise en place d'outils de communication fondamentaux (identité graphique, magazine, site web), 2013 a été une année de transition et d'accompagnement de la montée en puissance des compétences.

La communication n'ayant pas encore été mise à l'ordre du jour de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), l'Agglomeration ne dispose pas encore de moyens stabilisés pour adapter son dispositif de communication à la réalité des compétences que les Villes ont décidé de lui confier.

Toutefois, puisant sur ses ressources, l'Agglomération a communiqué en 2013 à différents niveaux.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Au plan institutionnel, a ainsi été fortement accompagnée la démarche d'élaboration puis de préparation de la signature du Contrat de développement territorial : au fil d'une campagne au long cours, le nom de notre CDT - « La Fabrique du Grand Paris » - et sa traduction graphique se sont imposés comme un identifiant fort, pratiquement une marque de territoire.

Parallèlement, un label « Décidons notre avenir ici » a été créé pour marquer dans le temps et dans l'espace l'existence des différents processus de concertation relevant de la construction du projet de territoire.

Le déploiement de la présence et de la signature de l'Agglomération a trouvé d'autres débouchés dans des événements portés par elle, par exemple la manifestation « L'Agglo comme sur des roulettes » au mois de juillet, mais aussi dans la participation à des manifestations d'autres acteurs, telles les Designer's days en mai ou Culture au quai en septembre.

INFORMER LES USAGERS

En prévision d'un déploiement de la signature d'Est Ensemble sur ses propres équipements en 2014, un recensement a été engagé en fin d'année, et un dialogue amorcé avec les responsables de ces équipements et les services communication des villes auxquelles ils étaient précédemment rattachés.

Par ailleurs, de nombreux outils et actions de communication ont accompagné la montée en puissance de l'exercice des compétences.

Tournés essentiellement vers les usagers, ces outils ont porté sur des sujets aussi variés que les nouveaux tarifs des cinémas ou des piscines, le réseau des points d'accès au droit, la tenue de forums pour l'emploi, l'ouverture du nouvel auditorium de Bondy, le développement de l'économie numérique ou la prévention et la valorisation des déchets.

Du fait de l'envergure et de la complexité de ce dernier sujet, un accent particulier a été mis en fin d'année sur l'information pratique, avec notamment la parution d'une série de documents consacrés aux règles de dépôt et de collecte des encombrants dans chacune des 9 villes.

Enfin, dans une logique de transparence et de pédagogie de l'intercommunalité, la relation avec les Villes et leurs élus a fait l'objet de la création d'un nouveau support : « La Lettre d'Est Ensemble », lettre d'information et d'éclairage sur la mise en œuvre des compétences mutualisées et sur les projets communautaires.

1 page Facebook avec près de 800 "fans" au 31.12.2013

486 000

pages vues

sur est-ensemble.fr

6 numéros d'Est Ensemble, le mag' 17 numéros de Temps Libres, l'agenda 185 000 exemplaires

DIRECTION DE LA COMMUNICATION EST ENSEMBLE - JUIN 2014.

CONCEPTION ET RÉALISATION Cito.

IMPRESSION Artésienne. Cette publication est imprimée sur papier PEFC. **CRÉDITS** Anthony Voisin, Contextes, Devillers et associés,

Hugues-Marie Duclos, Louis Paillard Architecte, Maurice Partouche, Reichen et Robert & Associés, Virginie de Galzain.

Ce document constitue une adaptation du rapport d'activité d'Est Ensemble tel qu'adopté par le Conseil communautaire du 24 juin 2014 au titre de l'article L5211-39 du CGCT. La version adoptée est disponible sur demande auprès de la Communauté d'agglomération (communication@est-ensemble.fr ou 0179 64 54 54).







••••• est-ensemble.fr